

Ville de

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Olivier ARAUJO, Maire de Charly.

<p><u>Nombre de membres en exercice selon l'Article L 2121-2 du Code Général des Collectivités territoriales : 27</u></p> <p><u>Nombre de présents : 21</u></p> <p><u>Nombre de votants : 26 (Monsieur Olivier ARAUJO, Maire ne prend pas part au vote)</u></p> <p><u>Secrétaire de séance : Marc DEGRANGE</u></p>	<p><u>Présents</u> : ARAUJO Olivier, DEGRANGE Marc, GAUDRY Marie-Laure, ANDALORO Gaëtan, GUERRIERI Marie-Claude, DUCHARNE Thierry, FARON Emilie, LAIGLE Pierre, CHAVANET Carole, DA SILVA OLIVEIRA Fernando, FOREST Karine, CINCOTTA Francis, MASSON Denise, KROUK Youcef, DELON Christine, VIOLY Stéphane, FAYOLLE Florence, VELLA Franck, JULLIARD Raymonde, GAGUIN Ludovic, SCHAHL Assia</p> <p><u>Absents ayant donné pouvoir</u> : MISSONNIER Angélique pouvoir à GAUDRY Marie Laure, PAGES Roland pouvoir à DEGRANGE Marc, MULLER Anne pouvoir à FARON Emilie, GARNIER Aymeric pouvoir à ANDALORO Gaëtan, DODAJ Orieta pouvoir à LAIGLE Pierre, NANCEY Tristan pouvoir à DA SILVA OLIVEIRA Fernando</p> <p><u>Absents non excusés</u> :</p>
--	---

Délibération 2026 DEL 21 Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

RAPPORTEUR : Olivier ARAUJO

En application des articles L 123-6 et suivants du Code de l'action sociale et des familles, la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Le Maire est président de droit du CCAS et il ne peut être élu sur une liste.

Par délibération n° 2026_DEL_20 en date du 08 avril 2026, le conseil municipal a décidé de fixer à 4 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Entendu l'exposé de M le Maire, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à l'unanimité des membres présents et représentés : (M le Maire ne prenant pas part au vote) :

- ARTICLE 1^{er}**
- APPROUVER la liste proposée des 4 membres du CCAS, telle que :
 - GAUDRY Marie Laure,
 - JULLIARD Raymonde
 - FAYOLLE Florence
 - MASSON Denise

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le 16.04.2026
ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_21-DE

AINSI DELIBERE
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Marc DEGRANGE
Secrétaire de séance

Olivier ARAUJO
Maire de CHARLY

Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le [] et affiché le []
Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi,
par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la plus tardive des deux
dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours
contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

N°2026_DEL_21

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Olivier ARAUJO, Maire de Charly.

<p><u>Nombre de membres en exercice selon l'Article L 2121-2 du Code Général des Collectivités territoriales : 27</u></p> <p><u>Nombre de présents : 21</u></p> <p><u>Nombre de votants : 27</u></p> <p><u>Secrétaire de séance : Marc DEGRANGE</u></p>	<p><u>Présents :</u> ARAUJO Olivier, DEGRANGE Marc, GAUDRY Marie-Laure, ANDALORO Gaëtan, GUERRIERI Marie-Claude, DUCHARNE Thierry, FARON Emilie, LAIGLE Pierre, CHAVANET Carole, DA SILVA OLIVEIRA Fernando, FOREST Karine, CINCOTTA Francis, MASSON Denise, KROUK Youcef, DELON Christine, VIOLY Stéphane, FAYOLLE Florence, VELLA Franck, JULLIARD Raymonde, GAGUIN Ludovic, SCHAHL Assia</p> <p><u>Absents ayant donné pouvoir :</u> MISSONNIER Angélique pouvoir à GAUDRY Marie Laure, PAGES Roland pouvoir à DEGRANGE Marc, MULLER Anne pouvoir à FARON Emilie, GARNIER Aymeric pouvoir à ANDALORO Gaëtan, DODAJ Orieta pouvoir à LAIGLE Pierre, MANCEY Tristan pouvoir à DA SILVA OLIVEIRA Fernando</p> <p><u>Absents non excusés :</u></p>
---	--

2026_DEL_24 Autorisation de recrutement d'un collaborateur de cabinet à temps complet

RAPPORTEUR : Olivier ARAUJO

Monsieur Le Maire expose que l'autorité territoriale d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public, peut constituer un cabinet dont les membres, qui sont appelés « collaborateurs de cabinet » lui sont directement rattachés et l'assistent dans sa double responsabilité politique et administrative.

L'emploi de collaborateur de cabinet est régi par le décret n°87-1004 du 16 décembre 1987 relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales. L'article 2 de ce décret dispose que « la qualité de collaborateur de cabinet d'une autorité territoriale est incompatible avec l'affectation à un emploi permanent d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public relevant de la loi du 26 janvier 1984 [...] ».

La nomination d'un agent contractuel sur un emploi de collaborateur de cabinet ne lui donne aucun droit à titularisation au sein d'un grade de la fonction publique territoriale.

L'emploi de collaborateur de cabinet implique un engagement dans l'activité politique de l'autorité territoriale. Le collaborateur de cabinet n'a pas vocation à gérer des services de la collectivité territoriale ou de l'établissement car ce rôle est dévolu au directeur général des services et aux autres directeurs ou chefs de services.

L'article L.333-10 du Code général de la fonction publique précise que les « collaborateurs ne rendent compte qu'à l'autorité territoriale auprès de laquelle ils sont placés et qui décide des conditions et des modalités d'exécution du service qu'ils accomplissent auprès d'elle ». De ce fait, les fonctions de collaborateur de cabinet prennent fin au plus tard en même temps que le mandat de l'autorité territoriale qui l'a recruté.

Le nombre de collaborateurs de cabinet est limité. Cette limitation varie selon qu'il s'agisse d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public (articles 10 à 13-1 du décret n° 87-1004 du 16 décembre 1987) :

Pour la commune de Charly, l'effectif maximal autorisé est de 1.

Ils sont assujettis aux règles applicables aux agents de la collectivité territoriale ou de l'établissement.

Toutefois, l'article 7 du décret n° 87-1004 précité, prévoit que le traitement indiciaire du collaborateur de cabinet ne peut en aucun cas être supérieur à 90 % du traitement correspondant :

Soit à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité ou de l'établissement occupé par un fonctionnaire ;
Soit à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par un fonctionnaire en activité dans la collectivité ou l'établissement.

De même, le montant des indemnités du collaborateur ne peut dépasser 90% du montant maximum du régime indemnitaire institué par délibération et servi :

- Au fonctionnaire titulaire de l'emploi administratif fonctionnel le plus élevé ;
- Ou du grade administratif le plus élevé dans la collectivité.

Par ailleurs, l'article 6 du décret n°2022-250 du 25 février 2022 autorise l'autorité territoriale à attribuer, par nécessité absolue de service, un logement de fonction et un véhicule à un seul emploi de collaborateur de cabinet du président de conseil régional ou départemental, d'un maire ou du président d'un EPCI à fiscale propre de plus de 80 000 habitants. Les collaborateurs peuvent par ailleurs bénéficier de « frais de représentation » destinés à couvrir les charges inhérentes à leur fonction.

L'octroi de ces avantages doit être décidé par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, puis faire l'objet d'arrêtés individuels d'attribution pris par l'autorité territoriale.

Au regard de ces éléments, il est précisé que le recrutement d'un collaborateur de cabinet implique que des crédits soient disponibles au budget de la collectivité territoriale. L'inscription du montant des crédits affectés à ce recrutement est soumise à la décision de l'organe délibérant (article 3 du décret n° 87-1004 précité).

Comme il appartient au seul organe exécutif, par dérogation au principe posé par l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, de définir le nombre et la nature des emplois de collaborateurs affectés auprès de son cabinet, la délibération a seulement vocation à prévoir les crédits nécessaires au recrutement et à préciser le nombre de collaborateurs de cabinet.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de confirmer le nombre de collaborateurs de cabinet de l'autorité territoriale et d'inscrire au budget principal ou annexe les crédits nécessaires au recrutement d'un collaborateur de cabinet.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2 (+ articles spécifiques à la collectivité territoriale ou à l'EPCI concerné)

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.333-1 à L.333-11,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

Vu le décret n°87-1004 du 16 décembre 1987 modifié relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération relative au RIFSEEP n° 2021_DEL_34 du 13 juillet 2021

Considérant le besoin de disposer de collaborateur de cabinet pour assister l'autorité territoriale dans la conduite des projets de la collectivité,

Sur le rapport de Monsieur le Maire

Nombre de suffrages exprimés : 27
Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

Article 1 : De confirmer l'emploi de 1 collaborateur de cabinet avec effet au 21 mars 2026

Article 2 : De prévoir les crédits correspondants au budget principal (ou annexe). Le montant des crédits sera déterminé de la manière suivante :

- ▷ D'une part, le traitement indiciaire ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du traitement correspondant à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité ou de l'établissement, occupé par le fonctionnaire en activité ce jour (ou à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par le fonctionnaire en activité dans la collectivité),

D'autre part, le montant des indemnités ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du montant maximum du RIFSEEP institué par l'assemblée délibérante de la collectivité et servi au titulaire de l'emploi fonctionnel.

En cas de vacance dans l'emploi fonctionnel (ou dans le grade retenu), le collaborateur de cabinet conservera à titre personnel la rémunération fixée conformément aux dispositions qui précèdent.

Article 3 : De rembourser les frais engagés par les membres du cabinet du Maire/Président pour leurs déplacements sur le territoire métropolitain, dans les conditions prévues par le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 ;

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de recrutement à intervenir

Article 5 : Que Monsieur Maire sera chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Mme DUBERT AUBERT
Secrétaire Générale



AINSI DÉLIBÉRÉ
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORMÉ

Mme DUBERT AUBERT
Maire de Charly

Monsieur Le Maire reconnaît sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le et affiché le ;

Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai

n°2026_DEL_24

Ville de

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Olivier ARAUJO, Maire de Charly.

<p><u>Nombre de membres en exercice selon l'Article L.2121-2 du Code Général des Collectivités territoriales : 27</u></p> <p><u>Nombre de présents : 21</u></p> <p><u>Nombre de votants : 27</u></p> <p><u>Secrétaire de séance : Marc DEGRANGE</u></p>	<p><u>Présents :</u> ARAUJO Olivier, DEGRANGE Marc, GAUDRY Marie-Laure, ANDALORO Gaëtan, GUERRIERI Marie-Claude, DUCHARNE Thierry, FARON Emilie, LAIGLE Pierre, CHAVANET Carole, DA SILVA OLIVEIRA Fernando, FOREST Karine, CINCOTTA Francis, MASSON Denise, KROUK Youcef, DELON Christine, VIOLY Stéphane, FAYOLLE Florence, VELLA Franck, JULLIARD Raymonde, GAGUIN Ludovic, SCHAHL Assia</p> <p><u>Absents ayant donné pouvoir :</u> MISSONNIER Angélique pouvoir à GAUDRY Marie Laure, PAGES Roland pouvoir à DEGRANGE Marc, MULLER Anne pouvoir à FARON Emilie, GARNIER Aymeric pouvoir à ANDALORO Gaëtan, DODAJ Orieta pouvoir à LAIGLE Pierre, NANCEY Tristan pouvoir à DA SILVA OLIVEIRA Fernando</p> <p><u>Absents non excusés :</u></p>
---	--

2026_DEL_25 Fixation des indemnités de fonctions du Maire, des adjoints et conseillers délégués

RAPPORTEUR : Marc DEGRANGE

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2123-23 et L.2123-24 et suivants ;

VU la délibération n°2026-DEL_11 du 21 mars 2026 portant sur l'élection du Maire,

VU la délibération n°2026_DEL_12 du 21 mars 2026 déterminant le nombre de postes d'adjoints,

VU la délibération n°2026_DEL_15 déterminant le nombre de postes de conseillers municipaux délégués,

CONSIDERANT que les indemnités de fonction sont fixées par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale, sur lequel il est appliqué un pourcentage croissant en fonction de la strate démographique.

CONSIDERANT qu'en application de ce principe, l'enveloppe globale indemnitaire, qui correspondant au montant total maximum des indemnités pouvant être allouées, est de :

Fonction	Taux maximal autorisé
Indemnité du maire	58.3 %
Indemnités des adjoints ayant reçu délégation	23.32 %
TOTAL de l'enveloppe globale autorisée	244.86 %

CONSIDERANT que le montant de cette enveloppe globale indemnitaire des conseillers municipaux, notamment en application des différents barèmes maximums fixés par les articles susmentionnés.

CONSIDERANT que les articles L.2123-24 et L.2123-24-1 du CGCT, relatifs aux indemnités de fonctions susceptibles d'être versées aux adjoints et aux conseillers municipaux, fixent quant à eux des taux maximums, il convient donc de délibérer sur le pourcentage effectivement attribué.

CONSIDERANT que les indemnités versées aux conseillers municipaux, ainsi qu'aux conseillers municipaux délégués pour l'exercice de leurs fonctions sont prélevées sur l'enveloppe des indemnités maximales susceptibles d'être attribuées au maire et aux adjoints, avant toute majoration.

CONSIDERANT que l'article L.2123-28 prévoit que tous les élus recevant une indemnité de fonction seront affiliés à la Caisse de retraite IRCANTEC (Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques).

CONSIDERANT que toutes les indemnités sont soumises à fiscalisation.

CONSIDERANT que la commune est comprise dans les seuils de population entre 3 500 à 9 999 habitants,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE A L'UNANIMITÉ DE :

- ARTICLE 1^{er}** - FIXER le montant de l'enveloppe globale indemnitaire à 244,86 % de l'indice brut terminal de la fonction publique applicable
- ARTICLE 2** - DE DECIDER que le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'adjoint est, dans la limite de l'enveloppe globale indemnitaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées par les articles précités, fixé aux taux suivants (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) :
- Pour le Maire : 56,86 % de l'indice brut terminal,
Pour les adjoints : 17.50 % de l'indice brut terminal x 8, soit 140 % de l'enveloppe globale indemnitaire,
Pour les conseillers municipaux délégués 8 % de l'indice brut terminal x 6, soit 48 % de l'enveloppe globale indemnitaire,
- ARTICLE 3** - PRECISER que le montant maximum des crédits est ouvert au budget de la commune pour le financement de ces indemnités,
- ARTICLE 4** - DECIDER que ces indemnités seront versées à partir du jour de son élection pour le Maire et lors de l'entrée en vigueur des arrêtés de délégation du Maire pour les adjoints et les conseillers municipaux délégués,
- ARTICLE 5** - PRECISER que les indemnités de fonction sont versées mensuellement et seront automatiquement revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice,
- ARTICLE 6** - APPROUVER le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal, tel que présenté ci-dessous.

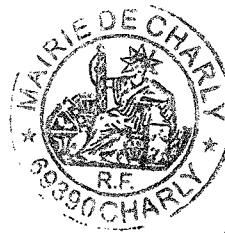
Tableau annexe récapitulatif des indemnités de fonction

o Commune moins de 100 000 habitants :

Fonction	Indemnité maximale prévue pour la strate	Indemnité votée (sans majoration)
Maire	58.3 %	56.86 %
Adjoint (au nombre de 8)	23.32 %	17.50 % x 8 = 140.00 %
Conseillers municipaux délégués (6)	(Non-inclus dans l'enveloppe)	8.00 % x 6 = 48.00 %
Total enveloppe globale indemnitaire	244.86 %	244.86 %

AINSI DELIBERE
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Marc DEGRANGE
Secrétaire de séance



Olivier ARAUJO,
Maire de CHARLY

Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le et affiché le ;
Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :
- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification
Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :
- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.
N°2026_DEL_25

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Olivier ARAUJO, Maire de Charly.

<p><u>Nombre de membres en exercice selon l'Article L 2121-2 du Code Général des Collectivités territoriales : 27</u></p> <p><u>Nombre de présents : 21</u></p> <p><u>Nombre de votants : 27</u></p> <p><u>Secrétaire de séance : Marc DEGRANGE</u></p>	<p><u>Présents :</u> ARAUJO Olivier, DEGRANGE Marc, GAUDRY Marie-Laure, ANDALORO Gaëtan, GUERRIERI Marie-Claude,</p> <p>DUCHARNE Thierry, FARON Emilie, LAIGLE Pierre, CHAVANET Carole, DA SILVA OLIVEIRA Fernando, FOREST Karine, CINCOTTA Francis, MASSON Denise, KROUK Youcef, DELON Christine, VIOLY Stéphane, FAYOLLE Florence, VELLA Franck, JULLIARD Raymonde, GAGUIN Ludovic, SCHAHL Assia</p> <p><u>Absents ayant donné pouvoir :</u> MISSONNIER Angélique pouvoir à GAUDRY Marie Laure, PAGES Roland pouvoir à DEGRANGE Marc, MULLER Anne pouvoir à FARON Emilie, GARNIER Aymeric pouvoir à ANDALORO Gaëtan, DODAJ Orieta pouvoir à LAIGLE Pierre, NANCEY Tristan pouvoir à DA SILVA OLIVEIRA Fernando</p> <p><u>Absents non excusés :</u></p>
---	---

2026 DEL 28 Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B) 2026

Rapporteur : Olivier ARAUJO

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-12, L.2121-29, L.2312-1 et D.2312-3 ;

Vu le code des juridictions financières et notamment les articles L.243-4 à L.243-9 ;

Vu la circulaire n°E-2016-34 du 23 novembre 2016 relative au contenu et aux modalités de publication et de transmission du Rapport d'Orientation Budgétaire ;

Le rapporteur expose :

En application des dispositions réglementaires, Monsieur le Maire doit présenter au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les Orientations Budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs

Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire est l'occasion de présenter le contexte dans lequel s'inscrit la préparation du budget 2026, ce qu'en sont les contraintes, les limites et l'évolution.

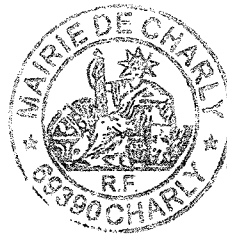
Il s'agit d'explicitier les stratégies financières et les engagements politiques de l'équipe municipale.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **PRENDRE ACTE** qu'un débat a eu lieu sur la base d'un rapport relative aux orientations budgétaires 2026 de la Ville
- **DONNER** tout pouvoir au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération

**AINSI DELIBERE
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**


Marc DEGRANGE
Secrétaire de séance




Olivier ARAUJO
Maire de CHARLY

Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le et affiché le :

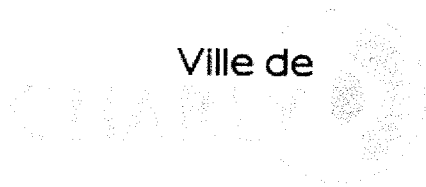
Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

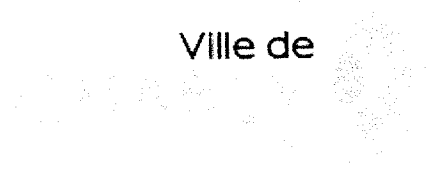
N°2026_DEL_28



Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le 16.04.26
ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_28-BF

Conseil Municipal du 8 Avril 2026

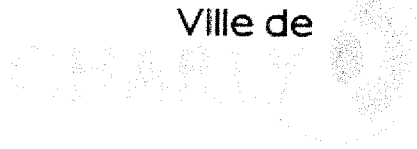
Rapport d'orientation budgétaire 2026



Ville de

Table des matières

Rappel du cadre juridique.....	3
Contexte économique international et national.....	3
a) Le contexte économique international	4
b) Le contexte économique national	6
c) Les principales dispositions de la loi de finances pour 2026 intéressant la commune de Charly.....	7



Rappel du cadre juridique

Conformément aux dispositions de l'article L1612-26 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire présente, dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice. Ce rapport est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants (article 2312-1 du CGCT).

Le rapport mentionne notamment les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le rapport fait l'objet d'une transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'une publication et d'un débat à l'assemblée délibérante, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

De manière plus précise, le rapport comporte les informations suivantes :

1° Les orientations budgétaires envisagées par la collectivité territoriale portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, en particulier en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité territoriale et le groupement dont elle est membre ;

2° La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme ;

3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité territoriale pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, il comporte également les informations relatives :

1° A la structure des effectifs ;

2° Aux dépenses de personnel comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature ;

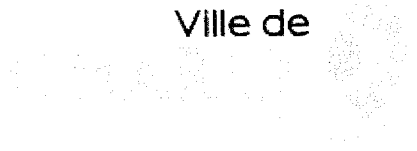
3° A la durée effective de travail des personnels de la collectivité territoriale.

Il présente en outre l'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Ce document constitue une étape essentielle du cycle budgétaire local. Il permet d'informer les élus sur la situation financière de la collectivité, d'explicitier les hypothèses macroéconomiques retenues et de présenter les grandes priorités budgétaires de l'exercice à venir (niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget).

Contexte économique international et national

La construction du budget primitif 2026 intervient dans un contexte macroéconomique incertain, marqué à la fois par un ralentissement de la croissance, une normalisation progressive de l'inflation et une trajectoire de redressement des finances publiques nationales fragile. Ce contexte constitue un cadre contraint pour les finances locales, dans lequel les marges de manœuvre des collectivités tendent à se réduire.



Ville de

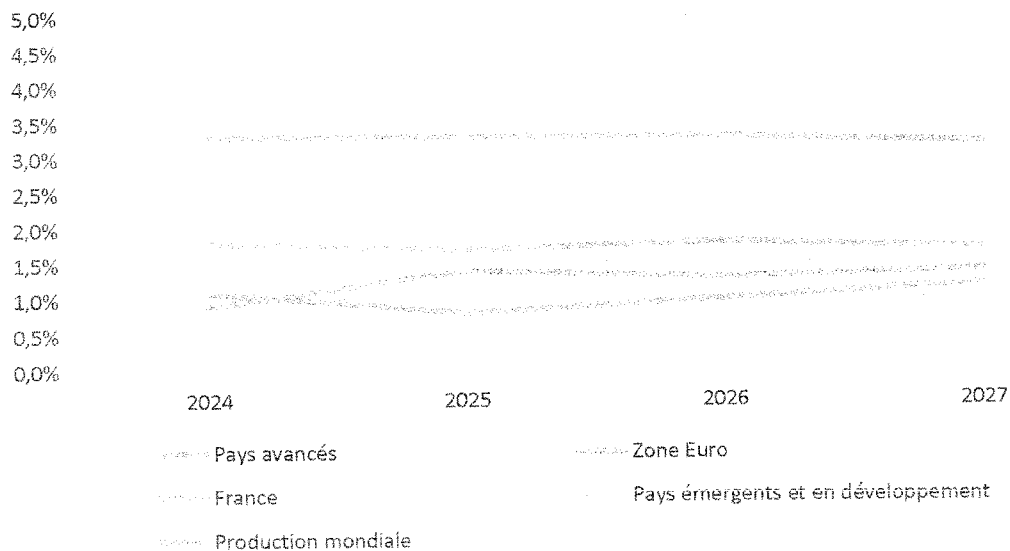
a) Le contexte économique international

Le contexte économique international demeure globalement porteur, mais traversé par des fragilités structurelles susceptibles d'affecter durablement l'environnement financier des États et, par ricochet, celui des collectivités territoriales.

La croissance mondiale pour les deux prochaines années devrait demeurer résiliente : 3,3 % en 2026 et 3,2 % en 2027¹. Le Fonds Monétaire International (FMI) l'a même revue en légère hausse par rapport à sa prévision réalisée en octobre 2025. Cette croissance pourrait être mise en souffrance par les tensions commerciales en résurgences occasionnelles (menace d'instauration de droit de douane par les États-Unis, différend entre ces derniers et la Chine sur les contrôles appliqués aux exportations de semi-conducteurs et de terres rares, etc...). Pour autant, elle est a contrario portée par les investissements liés aux nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, plus en Amérique du Nord et en Asie que dans les autres régions du monde. Le soutien budgétaire et monétaire des États, les conditions financières globalement accommodante et la souplesse du secteur privé sont d'autres facteurs favorables.

Concernant l'inflation, le FMI estime qu'elle devrait ralentir au niveau mondial : 4,5 % en 2025, 3,8 % en 2026 et 3,4 % en 2027.

Evolution de la croissance mondiale 2024 - 2027*



* source : *Perspective de l'économie mondiale – FMI – janvier 2026*

Ce scénario international relativement favorable ne garantit toutefois pas une stabilité durable, les tensions géopolitiques et commerciales constituant des facteurs de risque susceptibles d'influer rapidement sur les équilibres macroéconomiques.

¹ *Perspective de l'économie mondiale – FMI – mise à jour janvier 2026*



La guerre au Moyen-Orient a des effets importants, mais variables sur la situation financière mondiale. Tout dépend de son intensité, de sa durée et surtout de son extension régionale. Plusieurs mécanismes en jeu :

- 1) Le pétrole et l'énergie : impact central

Le Moyen-Orient concentre une grande partie de la production mondiale de pétrole.

- En cas de tensions ou de conflit élargi → hausse des prix du pétrole
- Risques sur des zones clés comme le détroit d'Ormuz (passage stratégique)

Conséquences :

- Inflation mondiale (énergie + transport + production)
- Pression sur les banques centrales (taux d'intérêt maintenus élevés)
- Ralentissement économique global

- 2) Les marchés financiers : volatilité accrue

Les investisseurs détestent l'incertitude.

- Baisse des marchés actions (surtout au début des conflits)
- Hausse des actifs "refuge" :
 - Or
 - Dollar américain
 - Obligations d'État (US notamment)

Résultat : mouvements rapides et parfois brutaux des capitaux

- 3) Inflation et pouvoir d'achat

La guerre agit comme un choc inflationniste indirect :

- Énergie plus chère
- Coûts logistiques en hausse
- Certaines matières premières perturbées

Cela peut :

- Réduire le pouvoir d'achat
- Freiner la consommation
- Ralentir la croissance mondiale

- 4) Commerce mondial et chaînes d'approvisionnement

Si le conflit perturbe des routes commerciales :

- Risques sur le transport maritime (ex : mer Rouge)
- Augmentation des coûts d'assurance et de transport
- Délais logistiques

Impact direct sur :

- Prix des biens importés
- Rentabilité des entreprises

- 5) Dépenses militaires et dettes publiques

Les pays impliqués ou alliés peuvent augmenter leurs dépenses militaires.

Effets :

Ville de

- Hausse des déficits publics
- Pression sur les finances des États
- Possible réorientation des budgets (moins pour social/investissement)

- 6) Impact sur certaines régions
- Europe : très sensible aux prix de l'énergie
- Pays émergents importateurs d'énergie : fortement pénalisés
- Pays exportateurs de pétrole : parfois gagnants (recettes en hausse)

- 7) Scénarios possibles
- Conflit limité → impact modéré et temporaire
- Extension régionale → choc énergétique majeur + récession possible
- Blocage de routes maritimes → perturbation économique globale

La guerre au Moyen-Orient agit surtout comme un facteur d'instabilité :

- ↑ inflation
- ↑ volatilité des marchés
- ↓ croissance potentielle
- ↑ incertitude globale

b) Le contexte économique national

Au niveau national, la situation économique apparaît plus dégradée, avec une croissance faible et une trajectoire de finances publiques de plus en plus éloignée des objectifs initialement fixés.

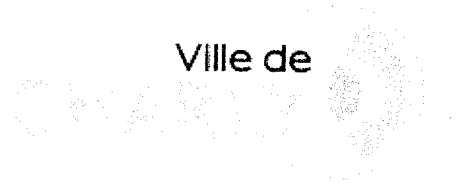
Selon le FMI, après un creux sur l'année 2025, la croissance française sera atone ces deux prochaines années et proche du niveau constaté en en 2024 : 1,0 % en 2026 et 1,2 % en 2027.

Le Gouvernement a construit le projet de loi de finances pour 2026 sur l'hypothèse d'une croissance française à 0,7 % pour 2025 et 1 % en 2026 et d'une inflation à 1,1 % en 2025 et 1,3 % en 2026.

Le Haut Conseil des Finances Publiques avait jugé, en octobre dernier, que le scénario économique qui lui avait été soumis par le Gouvernement reposait sur des hypothèses optimistes, associant une consolidation budgétaire importante à une accélération de l'activité permise par une reprise de la demande privée². Le Haut Conseil des Finances Publiques s'interroge également sur la nécessité d'une révision de la trajectoire des finances publiques exprimée dans la dernière loi de programmation des finances publiques 2023 – 2027³ (LFPF 2023 – 2027), un hiatus persistant entre les perspectives définies

² Avis n°HCFP – 2025 – 5 du 09 octobre 2025

³ Loi n°2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027



Ville de

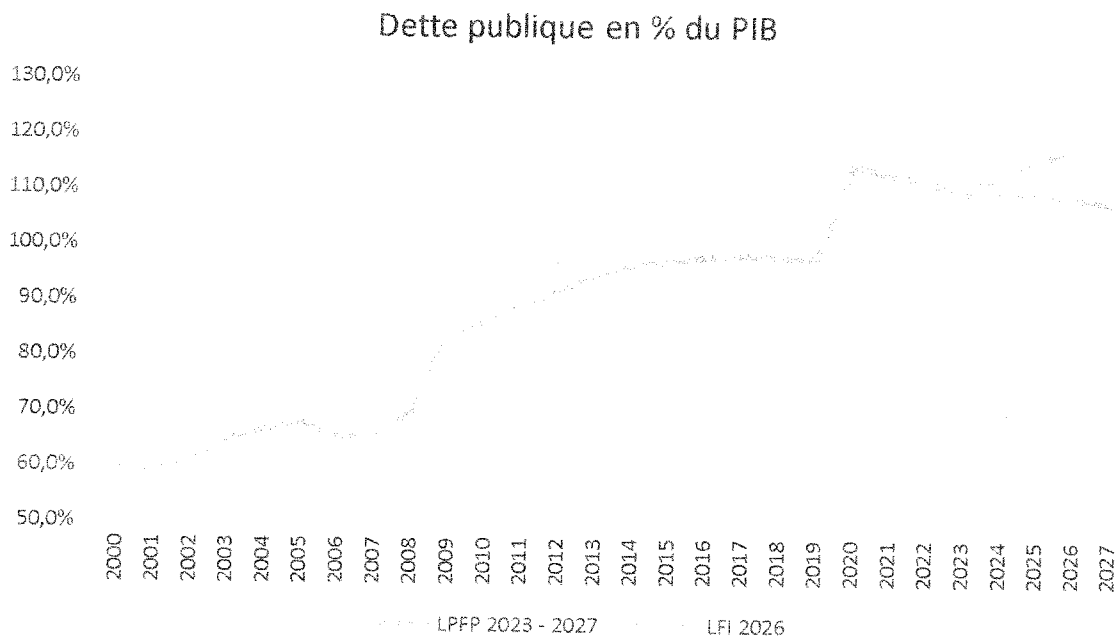
dans ce texte et celles exprimées par le Gouvernement dans les textes budgétaires (Plan budgétaire et Structurel à Moyen Terme – PSMT⁴ - présenté à l'Union Européenne) ou votées en loi de finances.

Autrement dit, la trajectoire d'amélioration du déficit et de la diminution de la dette publique définie dans la loi précitée n'est pas respectée depuis son adoption :

Déficit public entre 2023 et 2027

En points de PIB	2023	2024	2025	2026	2027
LPFP 2023 – 2027	- 4,1	- 3,7	- 3,3	- 2,9	- 2,7
RAA PSMT 2025 - 2029	- 5,1	- 5,8	- 5,4	- 4,6	- 4,1
LFI 2026	- 5,5	- 5,8	- 5,4	- 5,0	

Trajectoire de la dette publique actualisée :



L'écart croissant entre les trajectoires initialement programmées et les trajectoires effectivement constatées traduit une difficulté structurelle de l'État à maîtriser ses équilibres budgétaires, dans un contexte de ralentissement économique et de forte contrainte sur les dépenses publiques.

c) Les principales dispositions de la loi de finances pour 2026 intéressant la commune de Charly

Dans ce contexte national dégradé, la loi de finances pour 2026 confirme la mise à contribution significative des collectivités territoriales dans la stratégie de redressement des comptes publics.

Comme vu précédemment, la loi de finances initiale pour 2026 prévoit un déficit public à 5 % du PIB et une dette à 118,2 %.

⁴ Dans le cadre d'une nouvelle gouvernance européenne adoptée en avril 2024, les Etats membres de l'UE soumettent à la Commission européenne avant le 30 avril un Rapport d'Avancement Annuel (RAA) de leur PSMT qui vise à placer la dette publique sur une trajectoire soutenable.

Ville de

Le déficit se composerait comme suit :

<i>En point de PIB</i>	2024	2025	2026	LPFP 2023 - 2027
Solde global administrations publiques	- 5,8	- 5,4	- 5,0	- 2,7
<i>Administrations publiques centrales</i>	- 5,3	- 4,6	- 4,7	- 4,2
<i>Administrations publiques locales</i>	- 0,6	- 0,5	- 0,4	0,2
<i>Administrations de sécurité sociale</i>	0,0	- 0,3	0,1	0,9

Bien que les administrations publiques locales ne représentent qu'une part limitée du déficit global, elles demeurent structurellement ciblées par les mécanismes de régulation budgétaire mis en place par l'État.

Les mesures impactant directement le secteur local sont les suivantes :

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :

Son montant s'établit à 27,40 milliards d'euros, un niveau proche de celui attribué en 2025 (27,39 milliards d'euros). La stabilité apparente de la DGF masque toutefois une érosion relative, dans la mesure où cette dotation n'intègre ni la dynamique inflationniste, ni l'évolution des charges supportées par les collectivités.

Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO)

Le DILICO a été mis en place en 2025 et consiste en la réservation dans le budget de l'Etat d'une partie des recettes fiscales des collectivités territoriales. La partie conservée par l'Etat est reversée, non dans sa totalité (90 %), par tiers pendant trois ans.

En 2025, l'effort demandé aux collectivités territoriales s'élève à 1 milliards d'euros, dont 250 millions d'euros pour les communes.

Le projet de loi de finances pour 2026 dans sa version initiale prévoyait de doubler le dispositif, le portant à 2 milliards d'euros. La partie prélevée pour les communes devait s'élever à 720 millions d'euros (+ 188 %).

La loi de finances finalement votée pour 2026 porte le dispositif à 740 millions d'euros. Les communes seront finalement épargnées, l'enveloppe prévue pour le secteur communal (250 millions d'euros) étant intégralement ponctionnée sur les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Pour la commune Charly, le DILICO prélevé en 2025 s'élève à 33 680 euros. La commune ne sera donc pas concernée par un prélèvement en 2026. Toutefois, elle verra le montant prélevé en 2025 remboursé à hauteur de près de 13 000 euros (90 % de la mise en réserve sur trois ans à raison d'un tiers par an).

Si la commune n'est pas directement concernée par un prélèvement en 2026, ce dispositif illustre la volatilité croissante des règles financières applicables aux collectivités et la difficulté à sécuriser durablement leurs ressources.

Compensation de la réduction de 50 % des valeurs locatives de taxe foncière sur les propriétés bâties des locaux industriels

Cette réduction, mise en place par l'Etat dans le cadre du plan de relance en 2021, était destinée à diminuer les impôts de production et à contribuer à la réindustrialisation du pays.

L'Etat a décidé la compensation intégrale de cette mesure envers les collectivités et s'était engagé à reverser à l'euro près la perte de recettes pour les collectivités.



Ville de

La compensation a depuis 2021 été dynamique car elle a suivi les revalorisations des valeurs locatives liées à l'inflation. Aujourd'hui, l'Etat estime ce dynamisme à près de 800 millions d'euros (22 %). C'est pourquoi il propose une diminution de la compensation qui ne remet pas en cause sa promesse de reverser à l'euro près la perte constatée en 2021.

Dans la version initiale du projet de loi de finances pour 2026, la diminution de la compensation était globalement de 25 %. La loi de finances votée prévoit quant à elle une baisse de 19 %. Pour la commune Charly l'impact est nul n'ayant pas de locaux industriels.

Cette évolution remet partiellement en cause le principe de neutralité financière initialement garanti par l'État et constitue un nouveau manquement à sa parole donnée pour d'autres dispositifs similaires (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle).

Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)

La version initiale du projet de loi de finances pour 2026 prévoyait l'exclusion des dépenses de fonctionnement de l'assiette éligible. Autrement dit, les collectivités ne seraient plus remboursées de la TVA payée sur leur dépense d'entretien du patrimoine bâti public, d'entretien de la voirie ou des réseaux et des dépenses liées à l'informatique en nuage (cloud).

La loi de finances pour 2026 adoptée n'a pas conservé cette exclusion. Autrement dit, les collectivités garderont le bénéfice du FCTVA pour leurs dépenses de fonctionnement. Ce maintien constitue un facteur de sécurisation bienvenu dans un environnement budgétaire globalement défavorable aux collectivités.

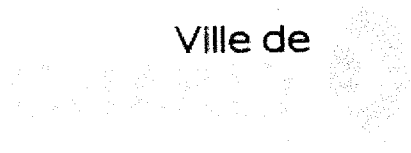
Pour la commune Charly il s'agit du maintien d'une recette comprise en 180 000 et 200 000 euros (232 382 euros en 2025).

Fusion de la taxe sur les logements vacants (TLV) et de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)

La TLV et la THLV seront supprimées et remplacées par la taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Elle sera applicable dans les communes appartenant à une zone d'urbanisation continue de plus de 50 000 habitants présentant un niveau élevé soit des loyers, soit des prix d'acquisition des logements anciens, soit du nombre de demandes de logement par rapport au parc locatif social existant, ainsi que les communes de moins de 50 000 habitants présentant un niveau élevé soit des loyers, soit des prix d'acquisition des logements anciens, soit une proportion élevée de logements affectés à l'habitation autres que ceux affectés à l'habitation principale par rapport au nombre total de logements.

Le taux applicable est, dans une commune qui présente un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements, de 17 % la première année d'imposition et à 34 % à compter de la deuxième année d'imposition, taux qui peuvent être augmentés par la délibération de la commune à titre dérogatoire, sans toutefois excéder le taux de 30 % la première année d'imposition et le taux de 60 % à compter de la deuxième année d'imposition (le taux maximum est plafonné à 50% pour les communes ne répondant pas aux critères de « déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logement »).

Les délibérations des communes doivent être prises avant le 1er octobre pour produire leur effet le 1er janvier de l'année qui suit leur adoption. La nouvelle taxe pourra rentrer en vigueur à compter du 1er janvier 2027.



Ville de

Fonds verts

Sur le front de la transition écologique, le fonds vert paie encore un lourd tribut au redressement des comptes publics puisque son budget passe de 1,15 milliard d'euros en 2025 à près de 840 millions en 2026. Une baisse certes moins forte que prévu, mais qui vient après avoir déjà été divisée par deux en 2025 (passant alors de 2,5 milliards d'euros en 2024 à 1,15 milliard d'euros).

La contraction du fonds vert limite mécaniquement la capacité des collectivités à accompagner les politiques nationales de transition écologique, alors même que ces dernières sont fortement incitées à investir dans ce domaine.

Le contexte économique et budgétaire dans lequel s'inscrit le budget 2026 est caractérisé par une combinaison de croissance faible, de finances publiques nationales dégradées et de transferts de contraintes vers le secteur local. La commune Charly évolue ainsi dans un cadre fortement tendu, où la sécurisation des équilibres financiers repose avant tout sur ses propres choix de gestion et sa capacité à anticiper l'évolution des règles nationales.

1) Rétrospective du budget sur la période 2020 – 2025

A. Synthèse de l'équilibre financier du budget principal

La rétrospective financière du budget sur la période 2020 à 2025⁵ fait ressortir les principaux agrégats financiers suivants :

En milliers d'euros

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes réelles de fonctionnement hors cessions (A)	3 917	4 288	4 453	5 464	5 856	5 960
Dépenses réelles de fonctionnement (B)	3 556	3 757	4 139	5 106	5 829	5 791
Epargne brute (C = A – B)	361	531	314	358	27	169
Remboursement du capital de la dette (D)	224	882	222	213	287	1 449
Epargne nette (E = C – D)	137	- 351	91	145	- 260	- 1 280
Dépenses réelles d'investissement (F) (- chapitre 16)	831	1 761	1 206	3 355	2 134	1 367
Recettes réelles d'investissement + cessions (G)	71	1 793	870	4 088	555	3 124

⁵ Les données de l'exercice 2025 seront définitives dans l'attente de l'adoption par le Conseil municipal du compte financier unique le 22 avril 2026.

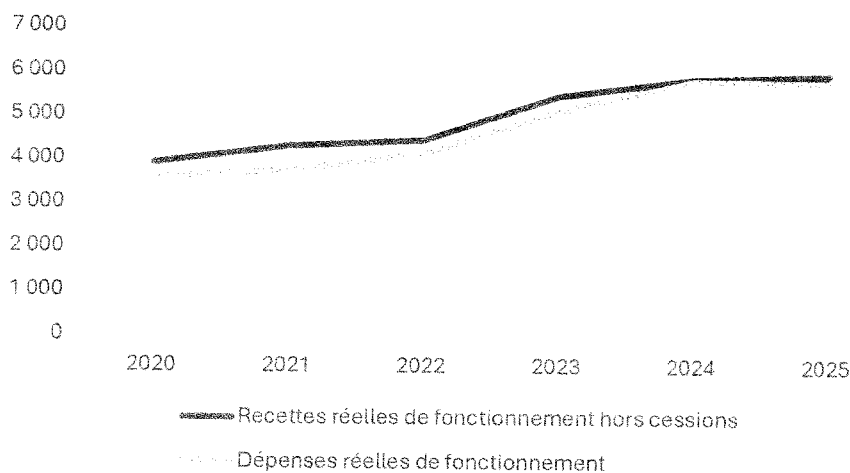
Ville de

Résultat de clôture (H = E + G - F)	- 622	- 319	- 245	878	- 1 839	477
Encours de la dette (I)	2 579	1 696	2 474	4 961	4 674	4 175
Capacité de désendettement (J = I / C) exprimées en années	7,1	3,2	4,7	13,9	75,2	24.70

Sur la période 2020 – 2025, les recettes réelles de fonctionnement ont évolué moins rapidement que les dépenses réelles de fonctionnement : 8.7 % en moyenne par an pour les premières, 10.54% en moyenne par an pour les secondes. Entre 2024 / 2025 les recettes de fonctionnement ont évolué de + 9.89%

Cette évolution a engendré un effet ciseaux important entre 2020 & 2024 dégradant l'épargne brute dégagée par la section. Elle serait quasi nulle pour l'exercice 2024. Sur 2025 le taux d'épargne⁶ c est amélioré de 0% au 31 décembre 2024 passant à 6.25 % en 2025. (Pour mémoire, il est couramment admis qu'un taux d'épargne brute à 15 % est un gage de bonne santé financière et que le seuil d'alerte se situe à 8%). **De nombreuses régularisations comptables omises les années précédentes ont permis d'améliorer les recettes sur 2025**, des contrats de maintenances renégociés, dépenses optimisées sur certains postes ont permis d'améliorer la situation financière de la commune.

Evolution des dépenses / recettes



Pour autant, la commune a fortement investi sur la période. En effet, c'est près de 10.65 millions d'euros qui ont été réalisés en équipements communaux, soit environ 2 300 euros par habitant sur la période.

⁶ Rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement

Ville de

Pour financer ces investissements, la commune aura puisé dans ses fonds propres et fait appel au financement bancaire puisque deux emprunts d'un montant global de 3,7 millions d'euros ont été contractés en 2023 et 1,6 millions d'euros en 2025.

La capacité de désendettement de la commune, qui a vocation à déterminer le nombre d'années que la commune mettrait pour rembourser sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute, était au 31 décembre 2024 à 75 ans, passant à 24.70 ans en 2025.

Le seuil d'alerte se situe entre 10 et 12 ans pour un commune de la strate de Charly.

A. Evolution des produits et charges de la section de fonctionnement

i. Les recettes de fonctionnement

Sur la période 2020 – 2025, l'évolution des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2020	2021	2022	2023	2024	2025
013 atténuations de charges	32	67	63	114	81	160
70 produits d'activités des services	227	283	340	501	589	607
73 Impôts et taxes	216	210	121	203	265	202
731 Fiscalité locale ⁷	3 000	6 121	3 529	3 894	3 802	3 970
74 Dotations et participations	385	349	297	607	910	854
75 autres produits de gestion courante	52	53	81	75	209	164
77 produits exceptionnels	4	206	22	68	1	0
Total recettes réelles de fonctionnement	3 917	4 289	4 453	5 464	5 856	5 959

On note une augmentation conséquente du chapitre 013 (régularisation charges sociales & déclarations des arrêts maladies) reprise importante des demandes administratives en attente menée sur 2025.

La principale ressource de la commune concerne les recettes de la fiscalité locale, et notamment celles issues des trois impôts directs : taxe d'habitation sur les résidences secondaires et taxes foncières :

<i>En milliers d'euros</i>	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Impôts directs locaux	2 513	2 621	2 952	3 211	3 300	3 487

⁷ Ce chapitre n'existait pas en M14 avant l'adoption par la commune de la nomenclature M57 pour 2024. Les natures comptables ont fait l'objet d'un retraitement pour une lecture cohérente du tableau.

Ville de

Droits de mutation	364	370	471	495	334	342
Taxe sur l'électricité	109	114	90	170	128	114
Autres fiscalités locales (pylônes électriques, etc...)	14	14	15	17	39	27
Total fiscalité locale	3 000	3 121	3 529	3 894	3 802	3 970

Le produit des impôts directs locaux a été dynamique sur la période avec une forte augmentation en 2022 et 2023 du fait de l'inflation qui impacte la valeur locative des locaux (+ 7,08 % entre 2023 et 2022, + 3,4 % entre 2022 et 2021). Sur 2025, on note une augmentation de la fiscalité des trois taxes dues à l'évolution des bases.

Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives (Pour mémoire)

2026 : 0,8 %

2025 : 1,7 %

2024 : 3,9 %

2023 : 7,1 %

2022 : 3,4 %

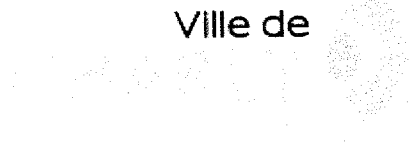
Toutefois, la commune a subi de plein fouet le ralentissement observé en 2024- 2025 du marché de l'immobilier. En effet, les droits de mutation que versent les propriétaires lorsqu'un terrain est cédé ont fortement diminué sur cet exercice, après l'atteinte d'un pic important en 2024. Ils sont même en dessous de leur niveau constaté en 2020. En 2025, le marché immobilier après plusieurs années de hausses, les prix ont nettement reculé en 2025 (jusqu'à ~-18 % selon les données DVF), dans un contexte de baisse de la demande et de taux élevés. Malgré ce repli, Charly reste une zone résidentielle attractive du sud-ouest lyonnais, avec peu de transactions et des prix globalement élevés, ce qui a permis une stabilité des droits de mutation sur 2025, contrairement à certaines communes voisines.

La principale ressource perçue par la commune sur le chapitre 73- impôts et taxes- concerne la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée par la Métropole de Lyon.

Le chapitre 74 dans lequel sont enregistrées les dotations (DGF par exemple) ou les subventions perçues pour le fonctionnement des services, est en légère baisse sur la période sur 2025. La reprise en régie directe de la gestion de la crèche les Tiloulous en 2023, auparavant gérée par une association, a permis d'équilibrer la baisse des dotations depuis 2020, puisque la commune perçoit désormais les recettes dédiées et versées par la CAF (variables en fonction du taux occupation et des projets menés).

C'est le même constat sur le chapitre 70 – produits d'activité des services-enregistrant le produit issu de l'activité des services qui augmentent de manière importante sur la fin de période (perception des recettes usagers, et régie culture).

Sur le chapitre 75 (produits de gestion courante), les recettes sont en forte augmentation en fin de période. C'est notamment dû à la perception de recettes exceptionnelles en 2024 : remboursement d'énergie par le fournisseur d'électricité, etc... (52 000 euros environ en tout). Reprise en 2025 des recettes constantes avec les locations de salles et loyers des immeubles.



Ville de

ii. Les dépenses de fonctionnement

Sur la période 2020 – 2025, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement par grands postes est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2020	2021	2022	2023	2024	2025
011 charges à caractère général	733	938	962	1 330	1 497	1369
012 charges de personnel	1 447	1 581	1 980	2 676	2 826	2 928
014 atténuations de produits	683	700	689	555	552	826
65 autres charges de gestion courante	615	489	557	469	679	535
66 charges financières	68	31	49	72	274	133
67 charges exceptionnelles	9	17	2	3	0	1
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 556	3 757	4 140	5 106	5 829	5 791

Les chapitres 011, 012 et 66 ont fortement augmenté sur la période.

S'agissant du chapitre 011 – charges à caractère général-, l'augmentation est de 19,6 % en moyenne par an, importante entre 2020 et 2021 mais également sur les exercices 2023 et 2024. Maintien des dépenses de fonctionnement des services sur 2025 (suivi des postes énergies, renégociation de certains contrats). La reprise en gestion directe de la crèche les Tiloulous est, par exemple, l'une des causes de l'augmentation du chapitre 011 & 012- charges de personnel-. En effet, la commune doit désormais assumer des charges de structures inhérentes à l'équipement (maintenance, nettoyage des locaux, fluides, fournitures de repas, etc...). Par ailleurs, comme de nombreuses collectivités, la commune de Charly a subi la hausse des prix de nombreux secteurs et notamment l'énergie. D'un volume de près de 84 000 euros en 2020, ce poste représente près de 227 000 euros en 2025. De plus, la commune a mis en œuvre ou renforcé certaines actions.

Les charges de personnel augmentent quant à elles de 15 % en moyenne par an ; 3.6% entre 2024/2025. Comme ce qui a été vu en recettes ou au chapitre 011, la reprise en gestion de la crèche les Tiloulous a eu un impact important sur le poste, notamment à compter de 2023, sur 2025, le chapitre du personnel a été impacté par les remplacements des agents de la crèche (maladie, formation, congés.) obligatoires pour le taux encadrement des enfants. De plus, la commune a mis en place un certain nombre d'actions sociales envers ses agents : tickets restaurants, chèques culture etc...). Enfin, les mesures imposées par l'Etat en 2022 et 2023, rendues nécessaires par l'inflation, ont contribué également à la hausse des dépenses : augmentation du point d'indice en 2022 et 2023, hausse du SMIC, revalorisation de 5 points de toutes les grilles indiciaires de la



Ville de

fonction publique en 2024, hausse de certains taux de cotisations sociales en 2024 & 2025 et jusqu'en 2028 CNRACL + 3 points, etc...

Le chapitre 014-atténuations de produits- enregistre l'attribution de compensation versée à la Métropole de Lyon (488 000 euros par an environ), la contribution de la commune au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 51 623€ et le prélèvement opéré au titre de la loi SRU+ FNAP 251 965€. Grâce à la diminution de ce dernier poste, la commune ayant pu déclarer un volume de dépenses déductibles important, le chapitre est en baisse sur la période jusqu'en 2024, Hausse des pénalités concernant la loi SRU sur 2025 dû à la majoration (commune carencée) et mise en place du DILICO en 2025 +33 680€.

Le chapitre 65 « indemnités des élus », « subventions aux associations », « CCAS » et les contributions aux syndicats augmente de près de 2,5 % en moyenne par an. D'une part, la commune a maintenu son soutien au secteur associatif sur toute la période. La baisse du chapitre 65 est justifié par la non-refacturation entre la commune et le CCAS du poste de l'agent administratif. En effet depuis 2025, il n'y a pas obligation de la commune de le refacturer, le CCAS n'ayant pas de budgets annexes médicaux (EHPAD, foyers logements municipaux).

Concernant le chapitre 66- charges financières-, la commune ayant investi de manière importante sur le mandat, elle a dû se réendetter en 2023. La contractualisation de cette dette nouvelle impacte à la hausse le poste qui passe de près de 68 000 euros en 2020 à près de 274 000 euros en 2024. 132 900 euros en 2025. (Renégociation du taux intérêt d'un prêt sur 2025).

B. Les dépenses d'investissement et leur financement

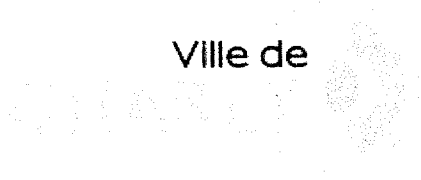
i. Les dépenses d'équipement

Entre 2020 et 2025, ce sont près de 10.65 millions d'euros qui ont été investis en équipement communaux :

- Acquisition d'un tènement en centre-ville pour 2,68 millions d'euros (90 rue Maréchal Leclerc) ;
- Réaménagement et agrandissement du cimetière (620 000 euros environ sur le seul exercice 2024) ;
- Acquisition du bâtiment place de la Maire (local Casino) pour 350 000 euros ;
- Rénovation de la crèche (324 000 euros environ sur le seul exercice 2024) ;
- Création du centre de loisirs de Charly ;
- Végétalisation de la cour d'école les Tilleuls ;
- Construction de la MJC ;
- Restauration de la serre et de l'orangerie.

Par grands secteurs, ces dépenses se répartissent ainsi sur 2025, soit un total de 1 308 731 €

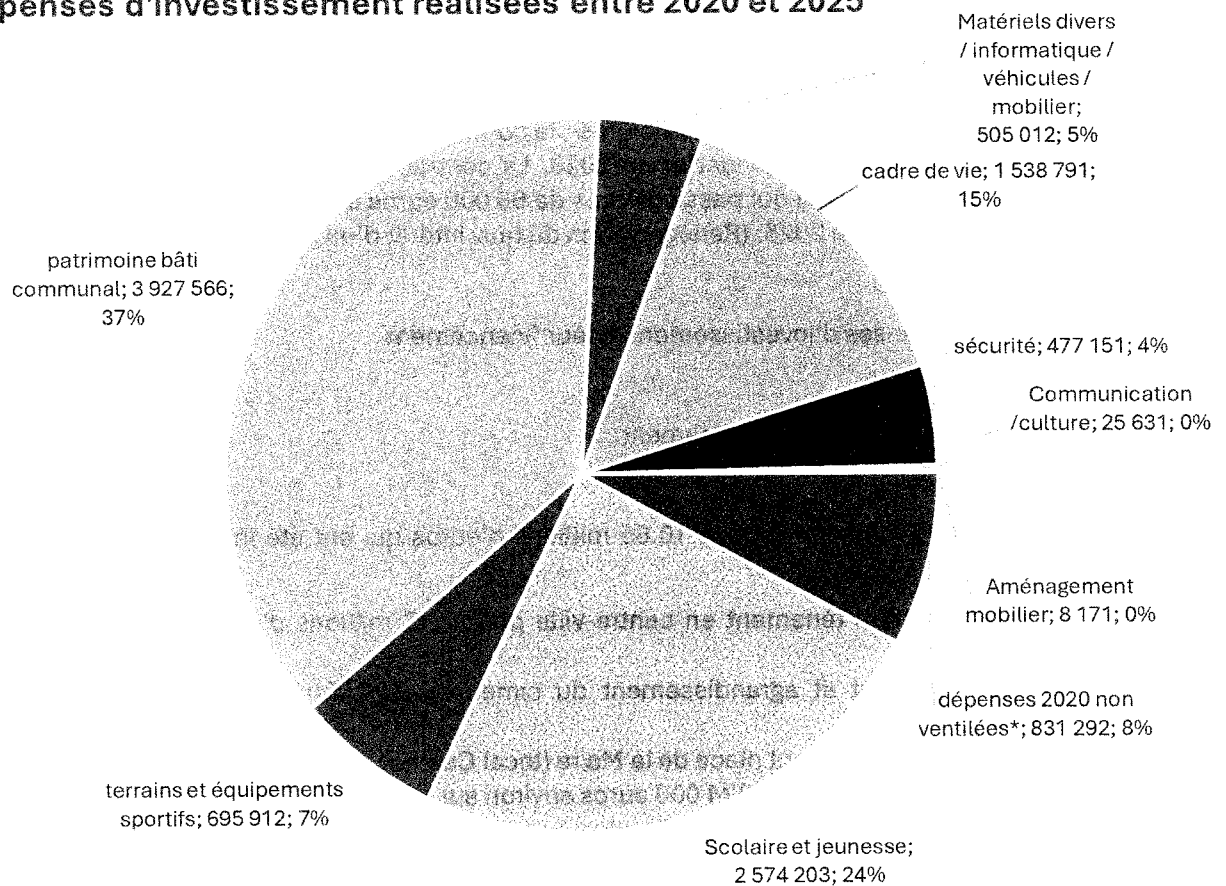
BATIMENTS SCOLAIRES ET JEUNESSE	6ème classe, fin cour élémentaire, aire jeux centre loisirs, fin travaux crèche	145 354
TERRAINS ET EQUIPEMENTS		
SPORTIFS	Remplacement tatamis, matériel divers, AMO stade	17 643



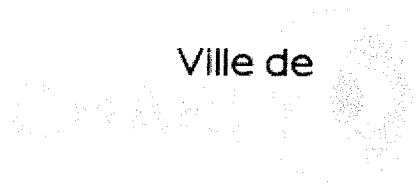
Ville de

PATRIMOINE COMMUNAL BATI	Remise en état bâtiments communaux	57 486
VEHICULES ET MATERIEL ROULANT	Acquisition véhicule technique	11 955
106 - CADRE DE VIE	Square MALPAS (260K€) ; Jardin de la paix (243 K€) ; Aménagement cimetière (59k€) MELCHIOR (34K€)	693 239
107 - MATERIEL ET AMENAGEMENT MOBILIER	Mobilier école	8 171
108 - COMMUNICATION / CULTURE	Fonds documentaire bibliothèque (21K€), illumination (15 K€), son lumières théâtre (4 k€)	25 631
109 - SECURITE	Local vidéoprotection (36 K€); alarme intrusion (6k€) vidéoprotection (198k€)	349 252

Dépenses d'investissement réalisées entre 2020 et 2025



Les dépenses d'investissement de l'exercice 2020 ont fait l'objet d'une reprise de données informatiques et ne sont pas détaillées dans le grand livre. Il est donc impossible de les ventiler dans les autres secteurs.



ii. Les dépenses relatives à la dette

La commune a fait le choix de contractualiser deux emprunts en 2023 pour un montant global de 3,7 millions d'euros (maîtrise du foncier, investissement pour des projets futurs). Sur la période, les dépenses liées au remboursement du capital de la dette ont été les suivantes :

2020	2021	2022	2023	2024	2025
223 892	232 497 *	222 421	213 130	286 739	249 184 **

* emprunt provisoire : 650 000 euros

** emprunt provisoire : 1 200 000 euros

En 2021 : remboursement de l'emprunt qui avait été réalisé pour l'acquisition du terrain de la congrégation des Sœurs pour 650 000 euros.

En 2025, remboursement d'un emprunt de 1 200 000€ à la suite d'un remboursement par anticipation d'un emprunt contracté en 2024 et renégociation taux d'intérêt.

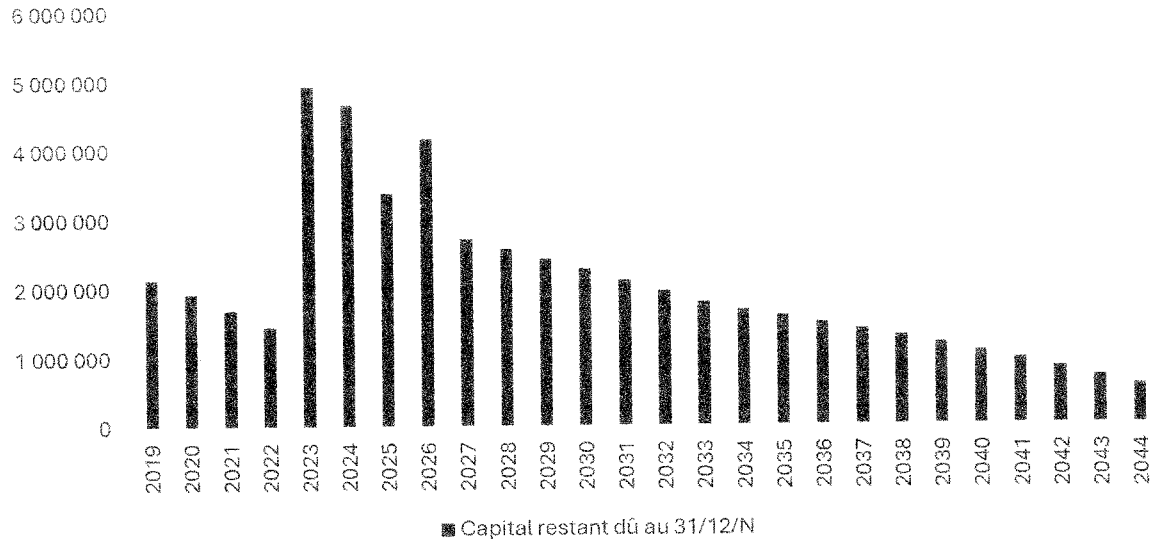
Éléments sur la structure de la dette communale :

La dette communale n'est composée que d'emprunts classifiés A1 selon la charte dite « Gissler ». Autrement dit, la commune ne possède aucun produit structuré dans son encours. Environ 98 % de celui-ci est indexé sur un taux fixe.

Le profil d'extinction de la dette est le suivant : (le détail des emprunts cf page 23)



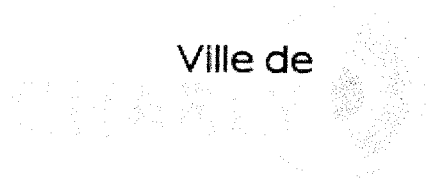
Capital restant dû au 31/12/N



iii. Le financement des investissements

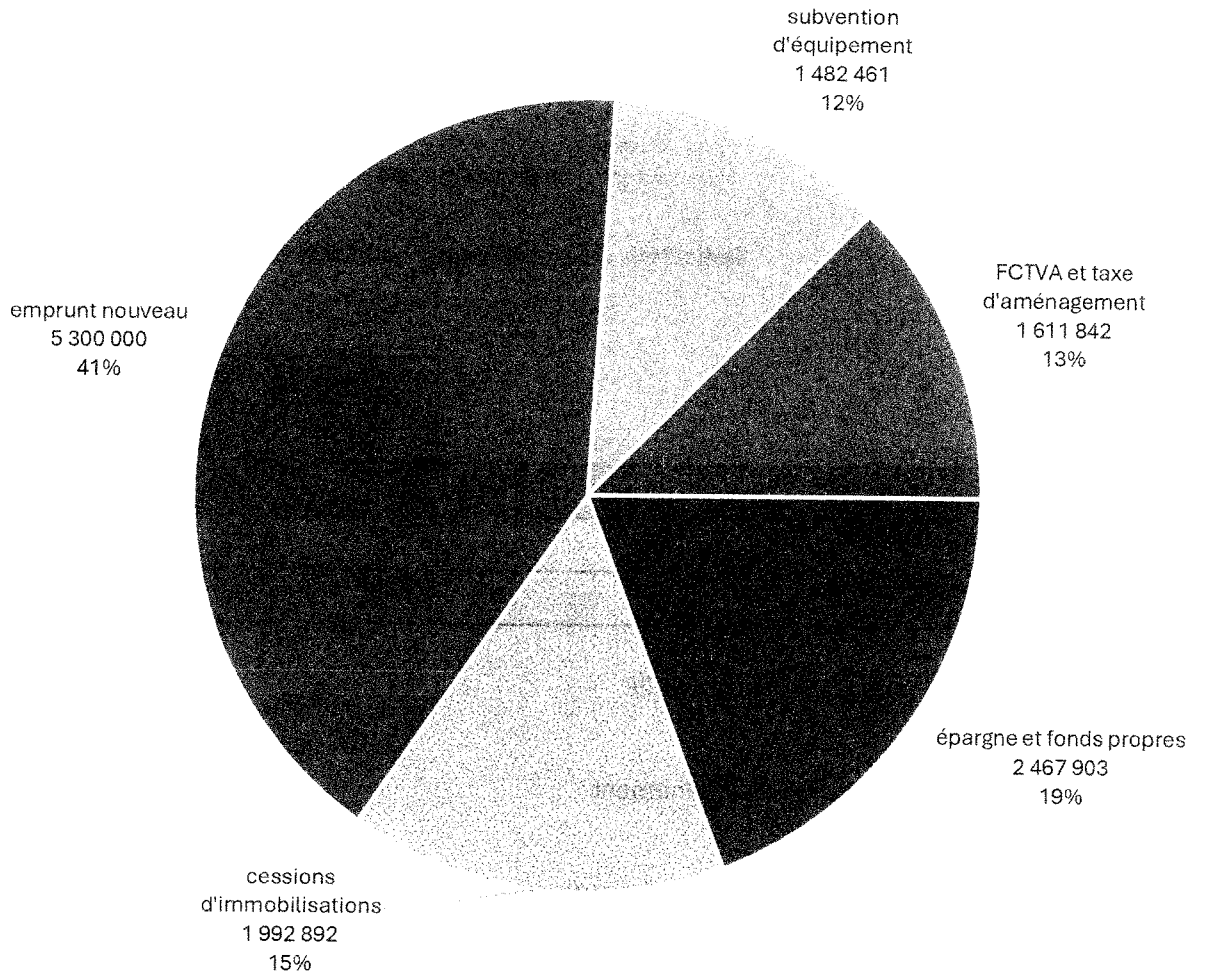
Sur la période, les investissements ont en majorité été financés par l'épargne, les fonds propres de la commune et les deux emprunts contractés en 2023. La commune a procédé à une cession en 2021 : le terrain de la congrégation des Sœurs pour 1 552 891 euros ; en 2025 vente BRINAS 440 000€

Total du mandat : 10,65 millions d'euros (cf page 15)

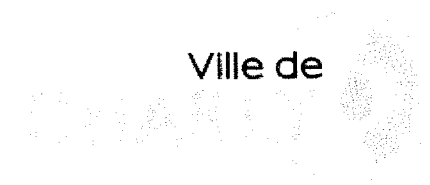


Ville de

Mode de financement- période 2020 - 2025



iii – Qualité comptable SGC 2025-2023



Ville de

FINANCES CENTRALES DE
 FINANCES PUBLIQUES

SGC CALUIRE

CHARLY

Impact Gestion

Analyses Indicateur de pilotage comptable

Indicateur de qualité comptable 2025-2023

	Validation de l'item 2025 M57	Validation de l'item 2024 M57	Validation de l'item 2023 M14
Score total du thème	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Nombre d'item(s) validé(s)	20/20	12/16	13/16
Score total de la collectivité	100,00 %	75,00 %	81,25 %

2) Les perspectives du budget 2026

A. Les recettes de fonctionnement

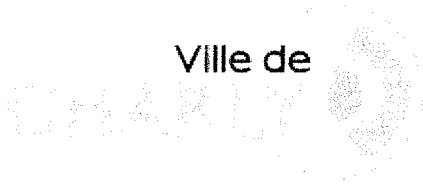
i. Le produit de la fiscalité directe locale

Le coefficient de revalorisation des valeurs locatives lié à l'inflation est connu. En effet, l'inflation des prix de la consommation harmonisée constatée entre novembre 2025 et novembre 2024 s'élève à 0.8 %. Aussi, il est proposé de ne retenir que cette valeur pour estimer la hausse du produit que percevra la commune au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncières sur les propriétés non bâties.

La commune prévoirait une augmentation des taux (3 taxes). Une simulation de 18 % permettrait d'obtenir un produit d'environ 400 000 euros.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et pour les locaux vacants. Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation est compensée pour les communes de la Métropole de Lyon par le transfert de

l'ancienne part départementale de taxe foncière (perçue par la Métropole depuis 2014) sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire. Commune par commune les montants de taxe d'habitation ne coïncide pas forcément avec les montants de taxe foncière transférés. Afin de corriger ces inégalités, un coefficient correcteur a été institué et permet d'assurer l'équilibre des compensations de la taxe foncière entre les communes.



Ville de

l'inflation importante entre 2021 et 2023 2024, amenée par le COVID et la guerre en Ukraine ; l'augmentation des coûts de l'énergie, l'incertitude des taux d'intérêt des emprunts, les turbulences nationales et internationales (nouveau conflit Moyen Orient) impactant de nouveau l'énergie, le carburant

Sur ces hypothèses, le produit issu de la fiscalité directe locale que peut espérer percevoir la commune est proche de 3 957 914 euros (état 1259).

ii. Les autres produits fiscaux

Les droits de mutation versés lors de la vente d'un bien immobilier sont à évaluer avec prudence car ils sont dépendants du dynamisme du marché sur la commune. Entre 2020 et 2025, la commune a perçu les volumes suivants :

2020	2021	2022	2023	2024	2025	proposition2026
364 098	370 6204	471 513	495 998	334 212	341 625	400 000

Les exercices 2022 et 2023 représentent un volume de recettes exceptionnels lié au dynamisme du marché « post-Covid ». Depuis la relevée des taux d'intérêts, le marché reste tendu mais devrait repartir en légère hausse. Il sera proposé de retenir dans le budget primitif un montant 400 000 euros. Le marché reprenant malgré le contexte national & international.

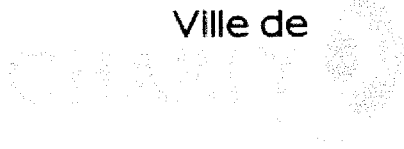
Concernant la taxe sur l'électricité reversée par le SIGERLY, il est difficile d'en évoluer le montant. Par conséquent, il sera proposé une estimation proche du réalisé constaté en 2025 (hors régularisation des exercices antérieurs), soit 114 000 euros.

Un autre poste important est la Dotation de Solidarité Communautaire versée par la Métropole à ces communes membres. En 2022, la Métropole a fait le choix de revoir les critères d'attribution de cette dotation facultative, l'objectif était de contribuer à diminuer les inégalités de richesse sur le territoire. Toutefois, pour les communes qui verraient leur DCS diminuée, la Métropole verse un complément qui est garantie jusqu'en 2026. C'est le cas de la commune de Charly. Aussi, la DSC sera en 2026 équivalente à celle perçue en 2026, soit 167 800 euros.

Le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), compensant la perte de la fiscalité professionnelle subie par les communes faisant suite à la suppression de la taxe professionnelle en 2010, reste constant jusqu'à une éventuelle remise en cause de l'Etat. Le montant que percevra la commune en 2026 s'élèvera à 34 639 euros.

Exemple des produits fiscaux estimés pour 2026 :

73111 fiscalité directe locale	3 957 914 €
73123 droits de mutation	400 000 €
73132 taxe sur les pylônes électriques	16 000 €
73141 taxe sur l'électricité	114 000 €



Ville de

73154 droits de place	400 €
Sous-total 731 fiscalité locale	4 488 314 €
73212 DCS	167 800 €
73221 FNGIR	34 639 €
732181 Dispositif lissage DILICO	13 000 €
Sous-total 73 fiscalité reversée	215 439 €
Total produits fiscaux escomptés	4 703 753 €

iii. Les dotations et participations

Dans le chapitre 74 des dotations et des participations, la participation versée par la CAF au titre des politiques menées par la commune pour la petite enfance et l'enfance représente un volume estimé à 400 000 euros environ.

Concernant la DGF, comme vu plus haut, la loi de finances prévoit une diminution de la part forfaitaire mais un renforcement de la dotation de solidarité rurale perçue par la commune. L'estimation s'établirait à 84 500 euros pour la première (- 5 % par rapport à 2024) et 67 600 euros pour la seconde (+ 6 %). Estimée à 65 000 € pour 2026

Serait reconduite dans le budget la participation versée par l'Etat au titre de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans pour 67 600 euros.

Le FCTVA perçu sur les dépenses de fonctionnement éligibles 2025 s'élèverait à environ 10 000 euros. La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle pourrait diminuer (variable d'ajustement dans la loi de finances pour 2026), tout comme les compensations d'exonérations fiscales versées par l'Etat au titre des taxes foncières.

Synthèse des dotations et participations estimés pour 2026 :

74111 dotation forfaitaire	60 000 €
741121 DSR	65 000 €
744 FCTVA	10 000 €
74718 Participation Etat (scolarisation – 3 ans)	67 600 €
747888 CAF	400 000 €
748312 DCRTP	0 €
74835 compensations exo TF	6 000 €
Total produits dotations et participations	608 600 €

Ville de

iv. Le produit des services et du domaine

Les produits escomptés en 2026 sont les suivants :

70311 concessions cimetièrre	15 000€
70323 redevance occupation du domaine public	2 000 €
7062 redevance services culturels	50 000 €
7066 redevance services sociaux (crèche)	119 000 €
7067 redevance services périscolaire et enseignement	411 000 €
7083 locations diverses	2 000 €
Total produits des services	599 000 €

Leur estimation a été ajustée en fonction de l'exécution constatée sur 2026. Les atténuations de charges

Ce poste regroupe essentiellement le remboursement des indemnités journalières reversées faisant suite à l'absence des agents ainsi que la part salariale des tickets restaurants. L'estimation du poste doit être prudente, l'absence des agents ne pouvant pas être prévue à l'avance. Aussi, il sera proposé un volume de 80 000 euros dans le budget primitif 2026. Les autres produits de gestion courante

Ce poste enregistre principalement les loyers perçus par la commune sur les biens loués. Le volume escompté est proche de 175 000 euros dont 30 000€ de remboursement sinistres assurance.

B. Les charges de fonctionnement

i. Les charges à caractère général

Malgré la hausse des coûts que subissent encore les collectivités (énergie, prime d'assurance, denrées alimentaires, etc...), il est nécessaire de limiter la hausse de ce poste afin de préserver des marges de manœuvre financière. Aussi, un volume de 1 380 000 euros est à envisager dans le budget primitif 2026.

ii. Les charges de personnel

Certaines hausses vont s'imposer à la commune : taux de cotisation CNRACL vu ci-avant par exemple (votée sur 3 ans) 3 % par an jusqu'en 2028.

Un volume de 2 930 000 euros est à prévoir pour 2026.

Ville de

iii. Les autres charges de gestion courante

Le volume réalisé en 2025 s'élève à 535 000 euros.

Le chapitre 65 – autres charges exceptionnelles devrait avoisiner les 541 000 euros en 2026.

Ce chapitre comprend essentiellement les subventions aux associations, le CCAS ainsi que les indemnités des élus.

Fonction	Indemnité maximale prévue pour la strate	Indemnité votée (sans majoration)
Maire	58.3 %	56.86 %
Adjoint (au nombre de 8)	23.32 %	17.50 % x 8 = 140.00 %
Conseillers municipaux délégués (6)	<i>(Non-inclus dans l'enveloppe)</i>	8.00 % x 6 = 48.00 %
Total enveloppe globale indemnitaire	244.86 %	244.86 %

iv. Les charges financières

Les charges d'intérêts de la dette s'élèveront en 2026 à environ 186 500 euros. Il faut ajouter à ces frais ceux qui sont liés à la ligne de trésorerie contractée par la commune en début d'année 2025 (400 000 euros) pour environ 10 000 euros.

v. Les atténuations de produits

Ce poste comprend essentiellement les lignes suivantes :

- L'attribution de compensation versée à la Métropole de Lyon pour 488 693 euros ;
- Le FNAP 127 010 €
- Le prélèvement opéré par l'Etat pour le non-respect des critères définis dans la loi SRU : pour cette année pénalité estimée à 110 000€ ;
- Le prélèvement opéré par l'Etat au titre du FPIC : 90 000 euros estimé ;
- Suppression du DILICO en 2026.

Le chapitre s'élèvera donc à près de 854 693 euros.

C. Epargne brute minimum escomptée au budget primitif 2026

Suivant l'ensemble de ces hypothèses, et en ajoutant le résultat 2025 qui serait reporté en recette de fonctionnement de 247 000 euros environ, l'épargne brute minimum du budget 2026 serait la suivante :



En milliers d'euros	Prévision 2026
Recettes réelles de fonctionnement + excédent de fonctionnement reporté	6 105
Dépenses réelles de fonctionnement	5 938
Épargne prévisionnelle budget 2026	167

D. Les dépenses d'investissement

i. Les dépenses d'équipement

Le volume de dépenses d'équipement envisagé sur l'exercice 2026 est de près de 719 000 euros et se compose de 587 965 euros de propositions nouvelles et de 131 117 euros de restes à réaliser 2025

Parmi les dépenses nouvelles, les projets suivants seraient inscrits :

- 30 000 euros études diverses ;
- 20 000 euros pour le versement de subventions à des bailleurs sociaux
- 100 000 euros pour l'entretien divers des bâtiments ;
- 100 000 euros (camion service technique + outillage)

- 337 759 € : cadre de vie / environnement
 - o Dont vidéoprotection phase 2
 - o PPMS des écoles et crèche

i. Le remboursement du capital de la dette

Le montant du remboursement du capital de la dette s'élève à près de 4 175 546 euros, dont 1 200 000 euros du prêt relais remboursable à terme et contracté en 2025 (échéance 2 ans).

Pour les autres emprunts, l'annuité en capital sera la suivante :

Exercice	Banques	Annuité capital 2026	Capital restant dû au 31/12/2026
2006	Caisse d'Épargne	8 514,24	0 €
2008	Caisse d'Épargne	29 565.21 €	46 771.92 €
2013	Caisse des Dépôts et Consignations	82 944.87 €	86 221.25 €
2013	Caisse d'Épargne	26 310.13 €	217 851.91 €
2013	Crédit Agricole Centre Est	26 229.74 €	217 234.54 €
2019	Crédit Agricole Centre Est	11 225.35 €	93 447.15 €
2023	Caisse d'Épargne / Crédit Foncier	64 476.72 €	2 314 019.24 €

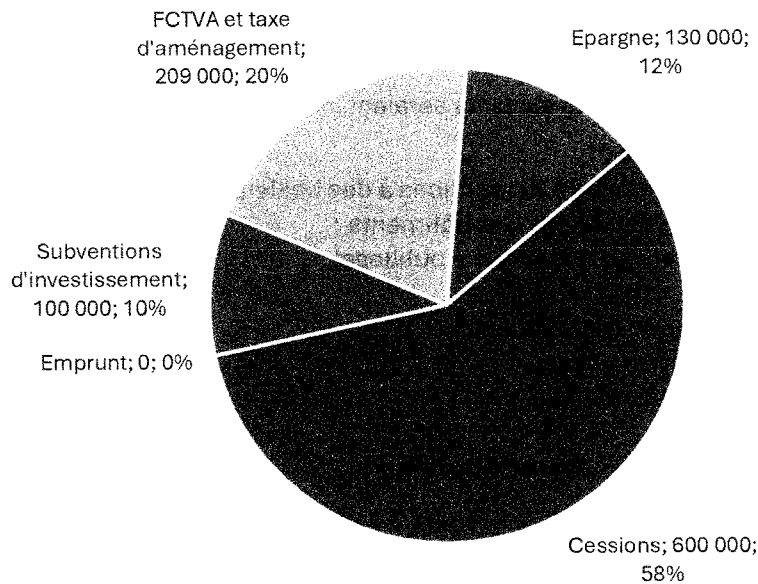
Ville de

2025	Crédit Agricole Centre Est	0 €	1 200 000€
2025	Crédit Agricole Centre Est	400 000 €	0 €
Total		558 55.80 €	4 175 546.01 €

E. Le financement des investissements

Les dépenses d'investissement seraient financées de la manière suivante :

Financement des investissements 2026



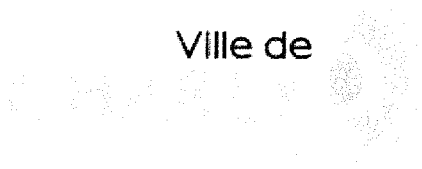
Le volume des subventions d'investissement correspond à :

- 100 000 euros de subventions escomptées de la Région Auvergne Rhône Alpes dont
 - * 75 000 euros pour la vidéoprotection,
 - * 10 000 euros pour la création d'une aire de jeux au centre de loisirs,
 - * 15 000 euros aménagement jardin public,

Pas d'emprunt envisagé sur 2026

Le montant de FCTVA, calculé sur les dépenses d'équipement éligibles réalisées en 2025, serait de près de 190 000 euros. La taxe d'aménagement reversée par la Métropole de Lyon s'élèverait quant à elle à près de 19 000 euros.

Enfin, un volume de cession de 200 000 euros serait à envisager (petit casino et le cabinet médical),



Pour conclure, un budget de transition pour ce début de mandat 2026 – 2033

Ville de

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le *M. A. R.*
ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Olivier ARAUJO, Maire de Charly.

<p><u>Nombre de membres en exercice selon l'Article L 2121-2 du Code Général des Collectivités territoriales : 27</u></p> <p><u>Nombre de présents : 21</u></p> <p><u>Nombre de votants : 26 (Monsieur Olivier ARAUJO, Maire ne prend pas part au vote)</u></p> <p><u>Secrétaire de séance : Marc DEGRANGE</u></p>	<p><u>Présents :</u> ARAUJO Olivier, DEGRANGE Marc, GAUDRY Marie-Laure, ANDALORO Gaëtan, GUERRIERI Marie-Claude, DUCHARNE Thierry, FARON Emilie, LAIGLE Pierre, CHAVANET Carole, DA SILVA OLIVEIRA Fernando, FOREST Karine, CINCOTTA Francis, MASSON Denise, KROUK Youcef, DELON Christine, VIOLY Stéphane, FAYOLLE Florence, VELLA Franck, JULLIARD Raymonde, GAGUIN Ludovic, SCHAHL Assia</p> <p><u>Absents ayant donné pouvoir :</u> MISSONNIER Angélique pouvoir à GAUDRY Marie Laure, PAGES Roland pouvoir à DEGRANGE Marc, MULLER Anne pouvoir à FARON Emilie, GARNIER Aymeric pouvoir à ANDALORO Gaëtan, DODAJ Orieta pouvoir à LAIGLE Pierre, NANCEY Tristan pouvoir à DA SILVA OLIVEIRA Fernando</p> <p><u>Absents non excusés :</u></p>
--	---

2026 DEL 29 Approbation du Compte Financier Unique (C.F.U) 2025

Rapporteur : Olivier ARAUJO

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-14 prévoyant que le maire peut assister à la discussion concernant le vote du compte administratif mais qu'il doit se retirer au moment du vote ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 relatif à la mise en place de C.F.U ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 relatif à la généralisation du C.F.U ;

Vu la délibération municipale n° 2023-09 du 05/04/2023 approuvant le passage de la comptabilité communale en M57 à compter du 01 janvier 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le rapporteur expose les faits suivants :

L'arrêté des comptes d'une commune est formalisé par l'adoption par l'assemblée délibérante de deux documents :

- Le compte de gestion présenté par le comptable public ;
- Le compte administratif présenté par le Maire.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 avait lancé une expérimentation pour les communes volontaires. Il crée une nouvelle procédure pour l'arrêté des comptes du secteur local en réunissant le compte de gestion et le compte administratif au sein d'un seul et même document coproduit par l'ordonnateur et le comptable : le compte financier unique.

L'article 205 de la loi de finances pour 2024 a pérennisé ce dispositif et l'a généralisé pour une mise en œuvre au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques locales. Sur simple lettre d'intention, les collectivités locales peuvent adopter ce nouveau dispositif sans attendre. C'est le cas de la commune de Charly. Aussi, il est proposé au Conseil municipal d'adopter cette nouvelle procédure pour l'arrêté des comptes de l'exercice 2025.

Il a été préalablement vérifié la concordance des deux comptabilités tenues respectivement par la commune et le comptable public.

Le compte financier unique fait apparaître l'exécution par section suivante :

	CFU 2025
Section de fonctionnement	
Recettes de fonctionnement (A)	6 433 602.41 €
Dépenses de fonctionnement (B)	6 530 556.14 €
Résultat propre à l'exercice 2025 (C = A - B)	-96 953.73 €
Résultat de fonctionnement N-1 reporté (D)	344 704.16 €
Résultat global de l'exercice 2025 (E = C + D) compte 002	247 750.43 €
Section d'investissement	
Recettes d'investissement (F)	3 431 076.34 €
Dépenses d'investissement (G)	2 858 619.78 €
Résultat propre à l'exercice 2025 (H = F - G)	572 456.56 €
Résultat d'investissement N-1 reporté (I)	- 442 373.82€
Résultat global d'investissement 2025 (J = H + I) compte 001	130 082.74€

Restes à réaliser 2025 recettes (K)	0€
Restes à réaliser 2025 dépenses (L)	131 117.39 €
Solde des restes à réaliser 2025 (M = K - L)	- 131 117.39 €

La maquette budgétaire du compte financier unique est jointe en annexe de la présente délibération.

Le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Marie Claude GUERRIERI, doyenne de l'assemblée, est désignée Présidente de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ D' :

- Approuver le compte financier unique 2025 tel que présenté ;
- Arrêter les résultats de l'exercice 2025 tel que présenté ci-dessus ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents constituant le compte financier unique adopté.

AINSI DELIBERE
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Marc DEGRANGE
Secrétaire de séance



Olivier ARAUJO
Maire de CHARLY

Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le et affiché le ;
Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :
- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification
Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :
- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.
N°2026 DEL 29

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHARLY

Numéro SIRET : 21690046400019

POSTE COMPTABLE : 069031 SGC CALUIRE

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le *16.04.26*

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Sommaire

Le Compte Financier Unique

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Approuvé et signé(e)

E.C.C.F.

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	8
B3.2	Liste des établissements publics créés	9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	12
D	Bilan synthétique	13
E	Compte de résultat synthétique	14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	16
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	17
Vue d'ensemble		
A1.1	Dépenses d'investissement	18
A1.2	Recettes d'investissement	19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	20
A2.2	Recettes de fonctionnement	22
Vue détaillée		
B1	Dépenses d'investissement	23
B2	Recettes d'investissement	27
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	30
D1	Dépenses de fonctionnement	52
D2	Recettes de fonctionnement	58
III. États financiers		
A	Bilan	61
B	Compte de résultat	65
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	67
D	Balance des comptes	68
IV. États annexés		

Origine des

	<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>	
A1	Présentation croisée, section d'investissement -- vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement -- vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur
	<i>B. États annexés patrimoniaux</i>	
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3	État des provisions	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6	Prêts	Ordonnateur
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur

Origine des

B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur
<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur
<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur

V. Arrêté et signatures

A Arrêté et signatures

Ordonnateur / Comptable

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
 Reçu en préfecture le 10/04/2026
 Publié le
 ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29.BF

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4 768

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 358,23

Ratios de niveau	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 214,67
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 346,81
3 Dépenses d'équipement brut / population	268,12
4 Encours de dette / population (2)(3)	980,28
5 DGF / population	27,18
Ratios de structure et d'analyse financière	
	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	50,56 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	112,76 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	9,81 %
9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	-12,76 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	72,79 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	7,42

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
	A	4 217 850,60	5 868 848,00	10 086 698,60	
Recettes	B	3 431 076,34	6 433 602,41	9 864 678,75	
	C	0,00	0,00	0,00	
	D	3 775 476,78	6 213 552,16	9 989 028,94	
Dépenses	E	2 858 619,78	6 530 556,14	9 389 175,92	
	F	131 117,39	0,00	131 117,39	
Différences entre les titres et les mandats	G = B – E	572 456,56	-96 953,73	475 502,83	
Résultats antérieurs reportés	H	-442 373,82	344 704,16	-97 669,66	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	130 082,74	247 750,43	377 833,17	
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	-131 117,39	0,00	-131 117,39	
Résultat cumulé	G + H + I	-1 034,95	247 750,43	246 715,78	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-442 373,82		572 456,56		130 082,74
Fonctionnement	344 704,16		-96 953,73		247 750,43
TOTAL I	-97 669,66		475 502,83		377 833,17
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-97 669,66		475 502,83		377 833,17

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

BZ



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
 Reçu en préfecture le 10/04/2026
 Publié le
 ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_25-BF

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.





I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./ art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		131 117,39
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	6 019,00
103	Opération d'équipement n° 103	2 725,80
106	Opération d'équipement n° 106	114 527,86
109	Opération d'équipement n° 109	3 050,73
110	Opération d'équipement n° 110	4 794,00
20	Immobilisations incorporées (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations régies en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courantes (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la complexité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'ensemble délibérant.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUE
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser étable conformément à la comptabilité d'engagement annuel. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 019.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	13 017,13
Subventions d'investissement versées	4,79	Neutralisations et régularisations	1 533,64
Autres immobilisations incorporelles	43,81	Réserves	14 922,01
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	344,70
Terrains	7 462,03	Résultat de l'exercice	-96,95
Constructions	23 873,98	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	470,36	TOTAL FONDS PROPRES (I)	29 720,54
Réseaux divers	1 567,49	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	214,99	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	531,10	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	4 824,89
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	45,00
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	4 869,89
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	34 168,54	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120,00
Stocks		Autres dettes non financières	54,15
Créances	200,28	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	174,15
Trésorerie	795,75	TOTAL TRÉSORERIE (4)	400,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	996,03	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	5 444,03
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écart de conversion actif (IV)		Écart de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	35 164,57	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	35 164,57

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
 Reçu en préfecture le 10/04/2026
 Publié le
 ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	208,26	225,37
Participations	611,25	693,52
Compensations, autres attributions et autres participations	35,02	25,59
Dons et legs	0,09	3,00
Impôts et taxes	3 346,41	3 514,38
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	607,89	588,72
Produits des cessions d'actifs	444,05	
Autres produits de gestion	182,08	205,57
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	4,29	4,29
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession	7,71	
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	5 447,06	5 260,44
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	1 380,27	1 502,03
Charges de personnel	2 634,68	2 651,56
Indemnités des élus (et membres du CESR)	112,99	122,79
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	54,67	40,49
Impôts et taxes	120,84	89,68
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	287,29	230,92
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	19,55	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	432,21	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	5 042,50	4 637,46

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	357,73	391,36
Autres charges	10,88	121,73
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	368,60	513,09
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	35,96	109,89
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERS (VI)	132,91	273,73
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-132,91	-273,73
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-96,95	-163,83

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00
SP				
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00
SP				
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB	28,51	0,00	3 400 522,00	3,13
TFPNB	47,38	0,00	25 159,00	-0,24
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	15,08	0,00	17 734,00	-43,75
TOTAL			3 443 415,00	2,67

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II -- EXECUTION BUDGETAIRE MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I - L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

II - EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	2 192 476,78	1 283 195,04	58,53	131 117,39
	Total des dépenses d'équipement	2 192 476,78	1 283 195,04	58,53	131 117,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	84 000,00	83 905,00	99,89	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 454 000,00	1 449 184,70	99,67	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 538 000,00	1 533 089,70	99,68	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 730 476,78	2 816 284,74	75,49	131 117,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 000,00	12 004,88	240,10	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	40 000,00	30 330,16	75,83	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	45 000,00	42 335,04	94,08	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	3 775 476,78	2 858 619,78	75,72	131 117,39
001	Solde d'exécution négatif reporté	442 373,82			
	Total des dépenses de la section d'investissement	4 217 850,60	2 858 619,78		131 117,39

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 708 850,60	725 570,20	42,46	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 600 146,84	133,35	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	309 000,00	336 038,28	108,75	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	670 000,00			0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 887 850,60	2 661 755,32	68,46	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	290 000,00	738 990,86	254,82	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	40 000,00	30 330,16	75,83	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		330 000,00	769 321,02	233,13	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 217 850,60	3 431 076,34	81,35	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		4 217 850,60	3 431 076,34		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) D1 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) D1 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 394 372,00	1 335 214,35	33 127,16	1 368 341,51	98,13	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 994 000,00	2 928 032,48	0,00	2 928 032,48	97,80	0,00
014	Atténuations de produits	854 693,00	825 961,50	0,00	825 961,50	96,64	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	541 487,16	535 011,40	0,00	535 011,40	98,80	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	5 784 552,16	5 624 219,73	33 127,16	5 657 346,89	97,80	0,00
66	Charges financières	135 750,00	88 702,06	44 210,30	132 912,36	97,91	0,00
67	Charges spécifiques	1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	100,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	2 000,00	56,03	0,00	56,03	2,80	0,00
	Total des dépenses réelles et mixtes	5 923 552,16	5 714 227,82	77 337,46	5 791 565,28	97,77	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	290 000,00	738 990,86	0,00	738 990,86	254,82	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)	290 000,00	738 990,86	0,00	738 990,86	254,82	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	6 213 552,16	6 453 218,68	77 337,46	6 530 556,14	105,10	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
	Total des dépenses de la section de fonctionnement	6 213 552,16	6 453 218,68	77 337,46	6 530 556,14		0,00

VILLE DE CHARLY - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF



II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	154 000,00	160 578,38	0,00	160 578,38	104,27	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	661 500,00	607 054,68	839,00	607 893,68	91,90	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	202 448,00	202 448,00	0,00	202 448,00	100,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 998 800,00	3 969 926,70	0,00	3 969 926,70	99,28	0,00
74	Dotations et participations	682 100,00	854 534,99	0,00	854 534,99	125,28	0,00
75	Autres produits de gestion courante	165 000,00	159 275,66	4 910,75	164 186,41	99,51	0,00
	Total des recettes de gestion des services	5 863 848,00	5 953 818,41	5 749,75	5 959 568,16	101,63	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	462 029,37	0,00	462 029,37	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles et mixtes	5 863 848,00	6 415 847,78	5 749,75	6 421 597,53	109,51	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	5 000,00	12 004,88	0,00	12 004,88	240,10	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre (3)	5 000,00	12 004,88	0,00	12 004,88	240,10	0,00
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	5 868 848,00	6 427 852,66	5 749,75	6 433 602,41	109,62	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	344 704,16					
	Total des recettes de la section de fonctionnement	6 213 552,16	6 427 852,66	5 749,75	6 433 602,41		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
2033	Frais d'insertion		102,00	102,00		
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		102,00	102,00		
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
21311	Bâtiments administratifs		7 590,55	7 590,55		
21351	Bâtiments publics		574,80	574,80		
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		7 832,76	7 832,76		
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		1 028,43	1 028,43		
2188	Autres		50,89	50,89		
total chapitre 21	Immobilisations corporelles		17 077,43	17 077,43		
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
2031101	Frais d'études		25 266,00		25 266,00	
2128101	Autres agencements et aménagements		65 363,40		65 363,40	
21312101	Bâtiments scolaires		15 262,15		15 262,15	
21318101	Autres bâtiments publics		8 832,72		8 832,72	
2158101	Autres installations, matériel et outillage techniques		300,00		300,00	
238101	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		30 330,16		30 330,16	
total opération n° 101	Opération d'équipement n° 101	171 753,64	145 354,43		145 354,43	26 399,21
2118102	Autres terrains		547,74		547,74	
2128102	Autres agencements et aménagements		12 234,00		12 234,00	
21318102	Autres bâtiments publics		4 320,00		4 320,00	
2158102	Autres installations, matériel et outillage techniques		541,50		541,50	
total opération n° 102	Opération d'équipement n° 102	229 634,40	17 643,24		17 643,24	211 991,16
2112103	Terrains de voirie		25 471,20		25 471,20	
21311103	Bâtiments administratifs		6 080,40		6 080,40	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
21351103	Bâtiments publics		12 332,42		12 332,42	
2158103	Autres installations, matériel et outillage techniques		12 871,56		12 871,56	
2188103	Autres		731,05		731,05	
total opération n° 103	Opération d'équipement n° 103	91 743,07	57 486,63		57 486,63	34 256,44
21828104	Autres matériels de transport		11 954,76		11 954,76	
total opération n° 104	Opération d'équipement n° 104	20 000,00	11 954,76		11 954,76	8 045,24
total opération n° 105	Opération d'équipement n° 105	15 000,00				15 000,00
2031106	Frais d'études		25 584,00	25 584,00		
2033106	Frais d'insertion		102,00		102,00	
2115106	Terrains bâtis		1 896,00		1 896,00	
2116106	Cimetière		25 850,20		25 850,20	
2118106	Autres terrains		1 836,00		1 836,00	
2121106	Plantations d'arbres et d'arbustes		495,66		495,66	
2128106	Autres agencements et aménagements		614 416,86		614 416,86	
21316106	Équipements du cimetière		8 148,00		8 148,00	
21531106	Réseaux d'adduction d'eau		5 604,48		5 604,48	
2158106	Autres installations, matériel et outillage techniques		1 788,00		1 788,00	
2188106	Autres		4 560,00		4 560,00	
total opération n° 106	Opération d'équipement n° 106	890 540,54	690 281,20	25 584,00	664 697,20	225 843,34
21841107	Matériel de bureau et mobilier scolaires		6 383,38		6 383,38	
total opération n° 107	Opération d'équipement n° 107	11 871,51	6 383,38		6 383,38	5 488,13
21533108	Réseaux câblés		1 464,00		1 464,00	
2188108	Autres		24 167,10		24 167,10	
total opération n° 108	Opération d'équipement n° 108	34 100,00	25 631,10		25 631,10	8 468,90
21311109	Bâtiments administratifs		19 536,17		19 536,17	
21351109	Bâtiments publics		28 546,88		28 546,88	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
21538109	Autres réseaux		279 683,93		279 683,93	
2158109	Autres installations, matériel et outillage techniques		15 012,48		15 012,48	
2188109	Autres		6 472,84		6 472,84	
total opération n° 109	Opération d'équipement n° 109	597 833,62	349 252,30		349 252,30	248 581,32
20422110	Bâtiments et installations		4 792,00		4 792,00	
total opération n° 110	Opération d'équipement n° 110	130 000,00	4 792,00		4 792,00	125 208,00
Total des dépenses d'équipement		2 192 476,78	1 325 958,47	42 763,43	1 283 195,04	909 281,74
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
1311	État et établissements nationaux		83 905,00		83 905,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	84 000,00	83 905,00		83 905,00	95,00
1641	Emprunts en euros		1 449 184,70		1 449 184,70	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 454 000,00	1 449 184,70		1 449 184,70	4 815,30
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		1 538 000,00	1 533 089,70		1 533 089,70	4 910,30
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		3 730 476,78	2 859 048,17	42 763,43	2 816 284,74	914 192,04
13912	Régions		489,60		489,60	
13916	Autres établissements publics locaux		3 616,85		3 616,85	
13918	Autres		186,67		186,67	
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		7 711,76		7 711,76	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	12 711,76	12 004,88		12 004,88	706,88

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2128	Autres agencements et aménagements		30 330,16		30 330,16	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	40 000,00	30 330,16		30 330,16	9 669,84
Total des dépenses d'ordre en investissement		52 711,76	42 335,04		42 335,04	10 376,72
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 783 188,54	2 901 383,21	42 763,43	2 858 619,78	924 568,76
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		442 373,82				
Total des dépenses de la section d'investissement		4 225 562,36	2 901 383,21	42 763,43	2 858 619,78	1 366 942,58

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1321	État et établissements nationaux		16 800,00		16 800,00	
1322	Régions		199 283,79		199 283,79	
13251	GFP de rattachement		409 486,41		409 486,41	
1326	Autres établissements publics locaux		100 000,00		100 000,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	1 708 850,60	725 570,20		725 570,20	983 280,40
1641	Emprunts en euros		1 600 146,84		1 600 146,84	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 600 146,84		1 600 146,84	-400 146,84
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		232 382,28		232 382,28	
10226	Taxe d'aménagement		19 751,00		19 751,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		83 905,00		83 905,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	309 000,00	336 038,28		336 038,28	-27 038,28
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	225 950,85				
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		3 443 801,45	2 661 755,32		2 661 755,32	782 046,13
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement					
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		432 211,20		432 211,20	

II - EXECUTION BUDGETAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026 DEL_29-BF

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
21318	Autres bâtiments publics		7 837,95		7 837,95	
21828	Autres matériels de transport		11 711,76		11 711,76	
28031	Frais d'études		3 356,97		3 356,97	
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires		4 412,40		4 412,40	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		589,43		589,43	
28128	Autres agencements et aménagements		29 752,58		29 752,58	
281311	Bâtiments administratifs		3 764,80		3 764,80	
281312	Bâtiments scolaires		15 827,23		15 827,23	
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux		500,99		500,99	
281318	Autres bâtiments publics		65 425,72		65 425,72	
281351	Bâtiments publics		16 514,78		16 514,78	
281352	Bâtiments privés		6 821,39	1 808,64	5 012,75	
28151	Réseaux de voirie		388,50		388,50	
28152	Installations de voirie		671,40		671,40	
281538	Autres réseaux		2 374,25		2 374,25	
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		292,41		292,41	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		19 177,32		19 177,32	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		5 912,00		5 912,00	
281828	Autres matériels de transport		11 006,22		11 006,22	
281831	Matériel informatique scolaire		1 062,90		1 062,90	
281838	Autre matériel informatique		49 629,35		49 629,35	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		911,90		911,90	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		25 961,88		25 961,88	
28185	Matériel de téléphonie		688,88		688,88	
28188	Autres		23 995,29		23 995,29	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	741 760,91	740 799,50	1 808,64	738 990,86	2 770,05
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		30 330,16		30 330,16	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	40 000,00	30 330,16		30 330,16	9 669,84
Total des recettes d'ordre en investissement		781 760,91	771 129,66	1 808,64	769 321,02	12 439,89
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 225 562,36	3 432 884,98	1 808,64	3 431 076,34	794 486,02
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		4 225 562,36	3 432 884,98	1 808,64	3 431 076,34	794 486,02

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 100(1)
LIBELLE : MAISON POUR TOUS

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	B	1 302,48
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		1 302,48
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00		1 302,48
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement (7)						
Recettes - Dépenses		C - A		0,00	D - B	-1 302,48

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101(1)
LIBELLE : BATIMENTS SCOLAIRES ET JEUNESSE**

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	36 285,00	25 266,00	69,63	6 019,00	25 266,00	25 266,00
2031	Frais d'études	36 285,00	25 266,00		6 019,00	25 266,00	25 266,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	135 468,64	89 758,27	66,26	0,00	1 335 805,85	1 335 805,85
2128	Autres agencements et aménagements	70 925,72	65 363,40		0,00	99 097,56	99 097,56
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		0,00	3 195,24	3 195,24
21312	Bâtiments scolaires	60 000,00	15 262,15		0,00	243 837,76	243 837,76
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	0,00		0,00	5 009,87	5 009,87
21318	Autres bâtiments publics	4 542,92	8 832,72		0,00	792 360,37	792 360,37
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	98 298,99	98 298,99
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	300,00	300,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		0,00	3 595,28	3 595,28
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	2 520,00	2 520,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	18 611,70	18 611,70
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	51 538,91	51 538,91
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	17 440,17	17 440,17
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	30 330,16	0,00	0,00	30 330,16	30 330,16
238	Avances contractées immo corporelles	0,00	30 330,16		0,00	30 330,16	30 330,16

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement (7)						
Recettes – Dépenses		C - A	Pour l'exercice	-145 354,43	D - B	-1 391 402,01

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dominant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102(1)
LIBELLE : TERRAINS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	229 634,40	17 643,24	7,68	0,00	B	695 911,81
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	229 634,40	17 643,24	7,68	0,00		695 911,81
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00		5 887,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3 864,00	0,00		0,00		22 560,00
2118	Autres terrains	0,00	547,74		0,00		547,74
2128	Autres agencements et aménagements	62 636,00	12 234,00		0,00		99 306,62
21318	Autres bâtiments publics	160 000,00	4 320,00		0,00		420 220,05
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00		97 388,28
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		0,00		1 764,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	541,50		0,00		21 743,92
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 134,40	0,00		0,00		2 163,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00		24 331,20
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C - A	Pour l'exercice	D - B
		-17 643,24	-693 111,81

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dominant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103(1)
LIBELLE : PATRIMOINE COMMUNAL BATI**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	91 743,07	57 486,63	62,66	2 725,80	B	3 722 179,61
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	91 743,07	57 486,63	62,66	2 725,80		3 722 179,61
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00		4 610,00
2112	Terrains de voirie	25 471,20	25 471,20		0,00		25 471,20
2128	Autres agencements et aménagements	11 000,00	0,00		0,00		53 390,76
21311	Bâtiments administratifs	28 464,00	6 080,40		0,00		273 283,55
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00		20 362,28
21318	Autres bâtiments publics	10 000,00	0,00		0,00		3 219 974,84
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00		35 022,17
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00		0,00		1 350,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00		0,00		1 524,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		0,00		732,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00		8 479,92
2156	Autres inst., matériel, outill. techniques	16 807,87	12 871,56		2 725,80		60 316,04
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00		10 376,88
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00		147,14
2186	Autres immobilisations corporelles	0,00	731,05		0,00		7 138,83
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Soldé du financement (7)		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	Pour l'exercice	D - B
		-57 486,63	-3 662 179,61

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104(1)
LIBELLE : VEHICULES ET MATERIEL ROULANT**

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	A 11 954,76	59,77	0,00	B 80 469,84	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	20 000,00	11 954,76	59,77	0,00	80 469,84	0,00
21828	Autres matériels de transport	20 000,00	11 954,76		0,00	80 469,84	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
 Reçu en préfecture le 10/04/2026
 Publié le
 ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement (7)						
Recettes - Dépenses		C - A	Pour l'exercice	-11 954,76	D - B	-80 469,84
				En cumulé		

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dominant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105(1)
LIBELLE : MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	156 168,75	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	72 936,92	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	83 231,83	
2116	Climatières	0,00	0,00		0,00	4 599,00	
21831	Matériel informatique scolaire	5 000,00	0,00		0,00	9 933,20	
21838	Autre matériel informatique	10 000,00	0,00		0,00	63 880,50	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	4 819,13	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	D	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Solde du financement (7)		C - A		Pour l'exercice		En cumulé	
				0,00		D - B	
						-156 168,75	

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106(1)
LIBELLE : CADRE DE VIE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice						Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES								
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	890 540,54	662 909,20	74,44	114 527,86	1 508 461,46		
2033	Frais d'insertion	0,00	102,00	0,00	0,00	102,00		
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	890 540,54	662 807,20	74,43	114 527,86	1 508 359,46		
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	4 404,00		
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	43 209,00		
2115	Terrains bâtis	0,00	1 896,00		0,00	1 896,00		
2116	Cimetières	41 180,54	25 850,20		15 330,34	641 886,40		
2118	Autres terrains	726 000,00	1 836,00		0,00	1 836,00		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	495,66		1 776,00	495,66		
2128	Autres agencements et aménagements	19 760,00	614 416,86		97 421,52	667 960,66		
21311	Bâtiments administratifs	5 000,00	0,00		0,00	0,00		
21316	Equipements du cimetière	38 600,00	8 148,00		0,00	10 902,00		
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	3 157,09		
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	11 274,00		
2151	Réseaux de voirie	60 000,00	0,00		0,00	7 770,00		
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	12 468,00		
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	5 604,48		0,00	5 604,48		
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	1 754,46		
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		0,00	86 446,55		
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	1 815,30		
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 560,00		0,00	5 479,86		
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Solde du financement (7)							
Recettes - Dépenses		C - A	Pour l'exercice	-662 909,20	D - B	-1 508 461,46	
						En cumulé	

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107(1)
LIBELLE : MATERIEL ET AMENAGEMENT MOBILIER**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 871,51	8 171,38	68,83	0,00	110 240,48	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	11 871,51	8 171,38	68,83	0,00	110 240,48	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	1 218,00	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 788,00	1 788,00		0,00	23 093,93	
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	11 526,35	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	6 383,38		0,00	16 382,69	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 083,51	0,00		0,00	35 795,20	
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	688,88	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00		0,00	21 535,43	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement (7)						
Recettes – Dépenses		C - A	Pour l'exercice	-8 171,38	D - B	-110 240,48
				En cumulé		

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domnant lieu à reversement.

(6) Saut 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108(1)
LIBELLE : COMMUNICATION / CULTURE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)					
DEPENSES									
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 100,00	25 631,10	75,16	0,00	0,00	203 890,07	B	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00		
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	34 100,00	25 631,10	75,16	0,00	0,00	201 010,07		
2128	Autres agencements et aménagements	7 500,00	0,00				0,00		0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00				3 720,00		3 720,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00				16 021,53		16 021,53
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00				9 346,80		9 346,80
21533	Réseaux câblés	0,00	1 464,00				1 464,00		1 464,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	12 000,00	0,00				0,00		0,00
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00				0,00		0,00
2181	Instali. générales, agencements	0,00	0,00				0,00		0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00				86 160,00		86 160,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00				2 928,00		2 928,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 600,00	24 167,10				559,33		559,33
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement (7)							
Recettes – Dépenses		C - A	Pour l'exercice	-25 631,10	D - B	En cumulé	-203 890,07

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domaniaux à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109(1)
LIBELLE : SECURITE

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	597 833,62	349 252,30	58,42	3 050,73	477 151,14	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	10 335,00	
Total chapitre 20	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	597 833,62	349 252,30	58,42	3 050,73	466 816,14	
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	843,36	
21311	Bâtiments administratifs	0,00	19 536,17		0,00	19 777,42	
21351	Bâtiments publics	36 847,12	28 546,88		0,00	57 092,32	
21538	Autres réseaux	234 734,66	279 683,93		3 050,73	279 683,93	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	310 000,00	15 012,48		0,00	42 037,28	
21758	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		0,00	888,00	
217828	Autres matériels de transport (mad)	0,00	0,00		0,00	91,94	
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	31 331,05	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	1 976,40	
2188	Autres immobilisations corporelles	16 251,84	6 472,84		0,00	33 094,44	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement (7)							
Recettes – Dépenses		C - A		-349 252,30	D - B		-477 151,14

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110(1)
LIBELLE : FINANCEMENT LOGEMENT SOCIAUX**

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026 DEL_29-BF

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Réalisations (b)			
DEPENSES								
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	130 000,00	4 792,00	3,69	4 794,00	B	4 792,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
20422	Privé : Bâtiments, installations	130 000,00	4 792,00	3,69	4 794,00		4 792,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement (7)						
Recettes – Dépenses		C - A	Pour l'exercice	-4 792,00	D - B	En cumulé
						-4 792,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
602231	Fournitures des ateliers de la collectivité		114,84	114,84		
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		400 676,12	63 087,09	337 589,03	
60611	Eau et assainissement		35 302,70	28 518,99	6 783,71	
60612	Énergie - Électricité		234 143,34	7 499,10	226 644,24	
60622	Carburants		6 285,47	909,54	5 375,93	
60623	Alimentation		9 303,49	768,69	8 534,80	
60628	Autres fournitures non stockées		4 617,86	106,20	4 511,66	
60631	Fournitures d'entretien		17 266,89	916,75	16 350,14	
60632	Fournitures de petit équipement		31 001,60	2 049,38	28 952,22	
60633	Fournitures de voirie		627,63	519,77	107,86	
60636	Habillement et Vêtements de travail		1 737,45		1 737,45	
6064	Fournitures administratives		8 421,69	224,28	8 197,41	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		1 408,94		1 408,94	
6067	Fournitures scolaires		15 014,48	99,94	14 914,54	
611	Contrats de prestations de services		179 862,62	32 059,10	147 803,52	
61228	Autres		67 736,17		67 736,17	
61351	Matériel roulant		561,60		561,60	
61358	Autres		1 276,25		1 276,25	
61521	Terrains		20 049,30	6 724,71	13 324,59	
615221	Bâtiments publics		52 217,19	19 690,04	32 527,15	
615228	Autres bâtiments		242,00		242,00	
61551	Matériel roulant		4 619,97		4 619,97	
61558	Autres biens mobiliers		3 390,62		3 390,62	
6156	Maintenance		106 271,21	12 083,26	94 187,95	
6161	Multirisques		29 310,39		29 310,39	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6168	Autres		8 794,96	457,97	8 336,99	
617	Études et recherches		30,00		30,00	
6182	Documentation générale et technique		1 906,26		1 906,26	
6184	Versements à des organismes de formation		4 965,00	3 700,00	1 265,00	
6188	Autres frais divers		1 064,40		1 064,40	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux		112,00		112,00	
62268	Autres honoraires, conseils...		28 561,00	2 917,00	25 644,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		32,47		32,47	
6228	Divers		6 730,00		6 730,00	
6231	Annonces et insertions		504,76		504,76	
6232	Fêtes et cérémonies		41 089,60	1 304,45	39 785,15	
6234	Réceptions		7 485,29	243,24	7 242,05	
6236	Catalogues et imprimés		6 469,00		6 469,00	
6237	Publications		20 418,36	1 969,00	18 449,36	
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		9 406,86	274,01	9 132,85	
6247	Transports collectifs du personnel		180,00		180,00	
6251	Voyages, déplacements et missions		524,68		524,68	
6261	Frais d'affranchissement		9 888,86	701,57	9 187,29	
6262	Frais de télécommunications		24 787,26		24 787,26	
627	Services bancaires et assimilés.		2 148,98	14,58	2 134,40	
6281	Concours divers (cotisations...)		2 586,13	190,00	2 396,13	
6282	Frais de gardiennage		1 989,00		1 989,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux		57 408,60	3 979,90	53 428,70	
6284	Redevance pour services rendus		11 088,00		11 088,00	
62876	Au GFP de rattachement		31 749,00		31 749,00	
6288	Autres		18 328,77		18 328,77	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
63512	Taxes foncières		28 143,81		28 143,81	
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés		1 612,04		1 612,04	
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 394 372,00	1 559 464,91	191 123,40	1 368 341,51	26 030,49
6218	Autre personnel extérieur		65 921,18	24 236,87	41 684,31	
6331	Versement mobilité		31 967,88		31 967,88	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		7 990,39		7 990,39	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		46 332,26		46 332,26	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		4 794,27		4 794,27	
64111	Rémunération principale		814 295,16		814 295,16	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		24 340,34		24 340,34	
64118	Autres indemnités.		224 376,35		224 376,35	
64131	Rémunérations		720 253,75		720 253,75	
64138	Primes et autres indemnités		101 453,07		101 453,07	
6417	Rémunérations des apprentis		12 084,34		12 084,34	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		368 823,46		368 823,46	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		320 876,66		320 876,66	
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C		33 014,24		33 014,24	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		99 273,20		99 273,20	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		194,01		194,01	
6475	Médecine du travail, pharmacie		436,00		436,00	
6478	Autres charges sociales diverses		55 081,70		55 081,70	
6488	Autres		20 761,09		20 761,09	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 994 000,00	2 952 269,35	24 236,87	2 928 032,48	65 967,52
739116	Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU		251 965,50		251 965,50	
739211	Attribution de compensation		488 693,00		488 693,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
739218	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales		5 615,00	5 615,00		
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		85 303,00		85 303,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	854 693,00	831 576,50	5 615,00	825 961,50	28 731,50
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65132	Prix		2 546,00	950,00	1 596,00	
6514	Cotisations, adhésions et autres prestations (pour le compte de tiers)		100,00		100,00	
65311	Indemnités de fonction		93 605,21		93 605,21	
65313	Cotisations de retraite		5 961,40		5 961,40	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		10 332,00		10 332,00	
65316	Frais de représentation du maire		1 642,21		1 642,21	
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		54,26		54,26	
65331	Indemnités de fonction		744,80		744,80	
65335	Frais de formation		652,72		652,72	
6541	Créances admises en non-valeur		327,39		327,39	
6558	Autres contributions obligatoires		8 381,89		8 381,89	
6568	Autres participations		2 494,00		2 494,00	
657363	CCAS/CIAS		90 000,00		90 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé		266 029,00		266 029,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		34 314,05	2 823,02	31 491,03	
65818	Autres		6 085,40		6 085,40	
65883	Déficits sur opérations de gestion		12 190,00		12 190,00	
65888	Autres		3 324,09		3 324,09	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	541 487,16	538 784,42	3 773,02	535 011,40	6 475,76

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		5 784 552,16	5 882 095,18	224 748,29	5 657 346,89	127 205,27
66111	Intérêts réglés à l'échéance		183 917,16		183 917,16	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		44 049,68	95 215,10	-51 165,42	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		160,62		160,62	
total chapitre 66	Charges financières	135 750,00	228 127,46	95 215,10	132 912,36	2 837,64
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 250,00		1 250,00	
total chapitre 67	Charges spécifiques	1 250,00	1 250,00		1 250,00	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		56,03		56,03	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	2 000,00	56,03		56,03	1 943,97
Total des dépenses réelles et mixtes		5 923 552,16	6 111 528,67	319 963,39	5 791 565,28	131 986,88
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		19 549,71		19 549,71	
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement		432 211,20		432 211,20	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		289 038,59	1 808,64	287 229,95	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	741 760,91	740 799,50	1 808,64	738 990,86	2 770,05
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		741 760,91	740 799,50	1 808,64	738 990,86	2 770,05
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		6 665 313,07	6 852 328,17	321 772,03	6 530 556,14	134 756,93
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		6 665 313,07	6 852 328,17	321 772,03	6 530 556,14	134 756,93

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		129 739,38		129 739,38	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.		4 465,00		4 465,00	
6479	Remboursements sur autres charges sociales		26 374,00		26 374,00	
total chapitre 013	Atténuations de charges	154 000,00	160 578,38		160 578,38	-6 578,38
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		17 880,00		17 880,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public		1 478,00		1 478,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		60 504,00	8 254,00	52 250,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		530 325,68		530 325,68	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		1 072,00		1 072,00	
70871	par la collectivité de rattachement		3 780,00		3 780,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)		1 108,00		1 108,00	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	661 500,00	616 147,68	8 254,00	607 893,68	53 606,32
73212	Dotation de solidarité communautaire		167 809,00		167 809,00	
73221	FNGIR		34 639,00		34 639,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 7311)	202 448,00	202 448,00		202 448,00	
73111	Impôts directs locaux		3 486 838,00		3 486 838,00	
73118	Autres contributions directes		5 427,00		5 427,00	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		341 625,00		341 625,00	
73132	Taxe sur les pylônes électriques		16 175,00		16 175,00	
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées		1 156,32		1 156,32	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73141	Accise sur l'électricité		114 458,44		114 458,44	
73154	Droits de place		4 246,94		4 246,94	
total chapitre 731	Fiscalité locale	3 998 800,00	3 969 926,70		3 969 926,70	28 873,30
74111	Dotations forfaitaire des communes		62 675,00		62 675,00	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes		66 934,00		66 934,00	
742	Dotations aux élus locaux		163,00		163,00	
744	FCTVA		10 856,00		10 856,00	
74611	DGD		67 635,00		67 635,00	
74718	Autres		611 250,86		611 250,86	
7476	Sécurité sociale et organismes mutualistes		34 283,13	34 283,13		
748312	D.C.R.T.P.		4 668,00	4 668,00		
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		6 605,00		6 605,00	
7484	Dotation de recensement		8 088,00		8 088,00	
74888	Autres		20 328,13		20 328,13	
total chapitre 74	Dotations et participations	682 100,00	893 486,12	38 951,13	854 534,99	-172 434,99
752	Revenus des immeubles		140 228,58	444,00	139 784,58	
756	Libéralités reçues		86,00		86,00	
75883	Excédents sur opérations de gestion		11 773,89		11 773,89	
75888	Autres		13 980,43	1 438,49	12 541,94	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	165 000,00	166 068,90	1 882,49	164 186,41	813,59
Total des recettes de gestion des services		5 863 848,00	6 008 655,78	49 087,62	5 959 568,16	-95 720,16
total chapitre 76	Produits financiers					
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la échéance quadriennale		17 980,22		17 980,22	
775	Produits des cessions d'immobilisations		444 049,15		444 049,15	
total chapitre 77	Produits spécifiques	444 049,15	462 029,37		462 029,37	-17 980,22

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		6 307 897,15	6 470 685,15	49 087,62	6 421 597,53	-113 700,38
7761	<i>Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat</i>		7 711,76		7 711,76	
777	<i>Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		4 293,12		4 293,12	
total chapitre 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	12 711,76	12 004,88		12 004,88	706,88
total chapitre 043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 711,76	12 004,88		12 004,88	706,88
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		6 320 608,91	6 482 690,03	49 087,62	6 433 602,41	-112 993,50
002 Résultat de fonctionnement reporté		344 704,16				
Total des recettes de la section de fonctionnement		6 665 313,07	6 482 690,03	49 087,62	6 433 602,41	231 710,66

III – ÉTATS FINANCIERS
Bilan (en euros)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29.BF

ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		4 792,00		4 792,00	
Autres immobilisations incorporelles		173 054,90	129 246,83	43 808,07	26 209,44
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		7 527 827,40	65 801,39	7 462 026,01	6 713 926,80
Réseaux et installations de voirie		24 074 489,14	200 510,06	23 873 979,08	23 885 804,56
Réseaux divers		476 981,52	6 617,43	470 364,09	471 423,99
Installations techniques, agencements et matériel		1 571 007,76	3 522,25	1 567 485,51	1 283 107,35
Immobilisations mises en concessions ou affermées		316 362,28	101 375,59	214 986,69	203 942,88
Autres		1 401 000,28	869 900,84	531 099,44	607 710,49
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		35 545 515,28	1 376 974,39	34 168 540,89	33 192 125,51
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		74 082,53		74 082,53	
Créances sur les redevables et comptes rattachés		70 347,36	56,03	70 291,33	83 207,88
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		55 909,75		55 909,75	39 666,46
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					79 775,03

III -- ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		200 339,64	56,03	200 283,61	202 649,37
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		795 745,80		795 745,80	340 490,53
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		795 745,80		795 745,80	340 490,53
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		36 541 600,72	1 377 030,42	35 164 570,30	33 735 265,41

III - ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		2 274 103,26	2 274 103,26
Fonds globalisés		5 132 865,93	4 880 732,65
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		62 943,65	151 141,77
Rattachées à un actif non amortissable		5 547 216,15	4 821 645,95
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		1 533 642,33	1 109 142,89
REPORT A NOUVEAU		14 922 014,50	14 838 109,50
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		344 704,16	508 536,64
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		-96 953,73	-163 832,48
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (1)		29 720 536,25	28 419 580,18
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		4 824 887,81	4 769 140,77
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		44 999,68	950,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		4 869 887,49	4 770 090,77
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		119 997,94	349 331,72
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III -- ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		53 624,87	
Autres dettes non financières		522,93	195 558,24
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		174 145,74	544 889,96
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		400 000,00	
TOTAL TRÉSORERIE (4)		400 000,00	
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		5 444 033,23	5 314 980,73
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,82	704,50
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		35 164 570,30	33 735 265,41

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		208 263,00	225 374,06	-17 111,06
Participations		611 250,86	693 518,47	-82 267,61
Compensations, autres attributions et autres participations		35 021,13	25 592,66	9 428,47
Dons et legs		86,00	3 000,00	-2 914,00
Impôts et taxes		3 346 413,20	3 514 380,34	-167 967,14
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		607 893,68	588 716,96	19 176,72
Produits des cessions d'actifs		444 049,15	444 049,15	444 049,15
Autres produits de gestion		182 080,63	205 569,24	-23 488,61
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		4 293,12	4 293,12	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession		7 711,76		7 711,76
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		5 447 062,53	5 260 444,85	186 617,68
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		1 380 269,97	1 502 028,58	-121 758,61
Charges de personnel		2 634 684,99	2 651 556,43	-16 871,44
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		1 787 824,72	1 841 431,96	-53 607,24
<i>Dont charges sociales</i>		846 860,27	810 124,47	36 735,80
Indemnités des élus (et membres du CESR)		112 992,60	122 788,92	-9 796,32
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		54 667,91	40 487,47	14 180,44
Impôts et taxes		120 840,65	89 681,95	31 158,70
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		287 285,98	230 921,51	56 364,47
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		19 549,71		19 549,71
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III - ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026 DEL_29-BF

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		432 211,20		432 211,20
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		5 042 503,01	4 637 464,86	405 038,15
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		357 725,00	391 357,00	-33 632,00
<i>Dont ménages</i>		1 696,00	12 025,00	-10 329,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		266 029,00	289 332,00	-23 303,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>			90 000,00	
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		10 875,89	121 728,00	-110 852,11
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		368 600,89	513 085,00	-144 484,11
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		35 958,63	109 894,99	-73 936,36
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		132 912,36	273 727,47	-140 815,11
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		132 912,36	273 727,47	-140 815,11
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-132 912,36	-273 727,47	140 815,11
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-96 953,73	-163 832,48	66 878,75

III - ÉTATS FINANCIERS

Annexe

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1323	Départements		1 998 907,42						1 998 907,42		1 998 907,42
13248	Autres communes		6 098,00						6 098,00		6 098,00
	Sous Total compte 1324		6 098,00						6 098,00		6 098,00
13251	GFP de rattachement		319 201,41				409 486,41		728 687,82		728 687,82
	Sous Total compte 1325		319 201,41				409 486,41		728 687,82		728 687,82
1326	Autres établissements publics locaux		143 186,74				100 000,00		243 186,74		243 186,74
1328	Autres		368 646,05						368 646,05		368 646,05
	Sous Total compte 132		3 715 856,66				725 570,20		4 441 426,86		4 441 426,86
13461	Dotation d'équipement des territoires ru		691 206,92						691 206,92		691 206,92
	Sous Total compte 1346		691 206,92						691 206,92		691 206,92
1348	Autres		300 000,00						300 000,00		300 000,00
	Sous Total compte 134		991 206,92						991 206,92		991 206,92
1381	État et établissements nationaux		25 113,99						25 113,99		25 113,99
1383	Départements		57 269,76						57 269,76		57 269,76
1388	Autres		32 198,62						32 198,62		32 198,62
	Sous Total compte 138		114 582,37						114 582,37		114 582,37
13912	Régions	979,20				489,60			1 468,80		1 468,80
13916	Autres établissements publics locaux	7 233,70				3 616,85			10 850,55		10 850,55
13918	Autres	373,33				186,67			560,00		560,00
	Sous Total compte 1391	8 586,23				4 293,12			12 879,35		12 879,35
	Sous Total compte 139	8 586,23				4 293,12			12 879,35		12 879,35
	Sous Total compte 13	8 586,23	4 981 373,95			88 198,12	725 570,20		5 706 944,15		5 610 159,80

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1641	Emprunts en euros		4 673 925,67			1 449 184,70	1 600 146,84	1 449 184,70	6 274 072,51		4 824 887,81
	Sous Total compte 164		4 673 925,67			1 449 184,70	1 600 146,84	1 449 184,70	6 274 072,51		4 824 887,81
165	Dépôts et cautionnements reçus		950,00						950,00		950,00
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des		95 215,10	95 215,10				95 215,10	95 215,10		
16888	Intérêts sur autres emprunts et dettes a				44 049,68				44 049,68		44 049,68
	Sous Total compte 1688		95 215,10	95 215,10	44 049,68			95 215,10	139 264,78		44 049,68
	Sous Total compte 168		95 215,10	95 215,10	44 049,68			95 215,10	139 264,78		44 049,68
	Sous Total compte 16		4 770 090,77	95 215,10	44 049,68	1 449 184,70	1 600 146,84	1 544 399,80	6 414 287,29		4 869 887,49
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		1 134 734,37			7 711,76	432 211,20	7 711,76	1 566 945,57		1 559 233,81
193	Autres neutralisations et régularisation	25 591,48						25 591,48		25 591,48	
	Sous Total compte 19	25 591,48	1 134 734,37			7 711,76	432 211,20	33 303,24	1 566 945,57		1 533 642,33
	Total classe 1	198 010,19	33 387 681,14	259 047,58	207 882,16	1 545 094,58	3 093 966,52	2 002 152,35	36 689 529,82	38 470,83	34 725 848,30
2031	Frais d'études	10 335,00			8 190,00	50 850,00	25 584,00	61 185,00	33 774,00	27 411,00	
2033	Frais d'insertion					204,00	102,00	204,00	102,00	102,00	
	Sous Total compte 203	10 335,00			8 190,00	51 054,00	25 686,00	61 389,00	33 876,00	27 513,00	
20422	Bâtiments et installations					4 792,00		4 792,00		4 792,00	
	Sous Total compte 2042					4 792,00		4 792,00		4 792,00	
	Sous Total compte 204					4 792,00		4 792,00		4 792,00	
2051	Concessions et droits similaires	145 541,90						145 541,90		145 541,90	
	Sous Total compte 205	145 541,90						145 541,90		145 541,90	
	Sous Total compte 20	155 876,90			8 190,00	55 846,00	25 686,00	211 722,90	33 876,00	177 846,90	
2111	Terrains nus	129 166,91						129 166,91		129 166,91	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29.BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2112	Terrains de voirie	164 658,74				25 471,20				190 129,94	190 129,94
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 120 027,79								1 120 027,79	1 120 027,79
2115	Terrains bâtis	1 974 234,40				1 896,00				1 976 130,40	1 976 130,40
2116	Cimetière	747 041,20				25 850,20				772 891,40	772 891,40
2118	Autres terrains	6 333,43				2 383,74				8 717,17	8 717,17
	Sous Total compte 211	4 141 462,47				55 601,14				4 197 063,61	4 197 063,61
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	17 520,56				495,66				18 016,22	18 016,22
2128	Autres agencements et aménagements	2 589 419,15				722 344,42				3 311 763,57	3 311 763,57
	Sous Total compte 212	2 606 939,71				722 840,08				3 329 779,79	3 329 779,79
21311	Bâtiments administratifs	960 854,72				33 207,12		7 590,55		994 061,84	986 471,29
21312	Bâtiments scolaires	2 430 287,37				15 262,15				2 445 549,52	2 445 549,52
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	5 009,87								5 009,87	5 009,87
21316	Équipements du cimetière	52 216,82				8 148,00				60 364,82	60 364,82
21318	Autres bâtiments publics	19 405 043,15				13 152,72		7 837,95		19 418 195,87	19 410 357,92
	Sous Total compte 2131	22 853 411,93				69 769,99		15 428,50		22 923 181,92	22 907 753,42
21351	Bâtiments publics	722 014,85				41 454,10		574,80		763 468,95	762 894,15
21352	Bâtiments privés	1 350,00								1 350,00	1 350,00
	Sous Total compte 2135	723 364,85				41 454,10		574,80		764 818,95	764 244,15
2138	Autres constructions	402 491,57								402 491,57	402 491,57
	Sous Total compte 213	23 979 268,35				111 224,09		16 003,30		24 090 492,44	24 074 489,14
2151	Réseaux de voirie	443 923,09								443 923,09	443 923,09
2152	Installations de voirie	33 058,43								33 058,43	33 058,43

III -- ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21531	Réseaux d'adduction d'eau					5 604,48		5 604,48		5 604,48	
21533	Réseaux câblés	1 524,00				1 464,00		2 988,00		2 988,00	
21534	Réseaux d'électrification	1 109 687,94				279 683,93		1 109 687,94		1 109 687,94	
21538	Autres réseaux	173 043,41						452 727,34		452 727,34	
	Sous Total compte 2153	1 284 255,35				286 752,41		1 571 007,76		1 571 007,76	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 754,46						1 754,46		1 754,46	
	Sous Total compte 21573	1 754,46						1 754,46		1 754,46	
	Sous Total compte 2157	1 754,46						1 754,46		1 754,46	
2158	Autres installations, matériel et outill	283 206,28				38 346,30	7 832,76	321 552,58	7 832,76	313 719,82	
	Sous Total compte 215	2 046 197,61				325 098,71	7 832,76	2 371 296,32	7 832,76	2 363 463,56	
21621	Biens sous-jacents	8 200,00						8 200,00		8 200,00	
	Sous Total compte 2162	8 200,00						8 200,00		8 200,00	
	Sous Total compte 216	8 200,00						8 200,00		8 200,00	
21728	Autres agencements et aménagements	984,00						984,00		984,00	
	Sous Total compte 2172	984,00						984,00		984,00	
21758	Autres installations, matériel et outill	888,00						888,00		888,00	
	Sous Total compte 2175	888,00						888,00		888,00	
217828	Autres matériels de transport	91,94						91,94		91,94	
	Sous Total compte 21782	91,94						91,94		91,94	
	Sous Total compte 2178	91,94						91,94		91,94	
	Sous Total compte 217	1 963,94						1 963,94		1 963,94	
2181	Installations générales, agencements et	88 680,00						88 680,00		88 680,00	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21828	Autres matériels de transport	144 693,04			22 224,36	11 954,76	11 711,76	156 647,80	33 936,12	122 711,68	
	Sous Total compte 2182	144 693,04			22 224,36	11 954,76	11 711,76	156 647,80	33 936,12	122 711,68	
21831	Matériel informatique scolaire	59 400,45						59 400,45		59 400,45	
21838	Autre matériel informatique	206 415,21						206 415,21		206 415,21	
	Sous Total compte 2183	265 815,66						265 815,66		265 815,66	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	109 562,65		7 411,81		1 028,43		116 974,46	1 028,43	115 946,03	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	208 218,97						208 218,97		208 218,97	
	Sous Total compte 2184	317 781,62		7 411,81		1 028,43		325 193,43	1 028,43	324 165,00	
2185	Matériel de téléphonie	13 910,68						13 910,68		13 910,68	
2188	Autres	541 494,33		35 981,88		50,89		577 476,21	50,89	577 425,32	
	Sous Total compte 218	1 372 375,33		55 348,45		12 791,08		1 427 723,78	35 015,44	1 392 708,34	
	Sous Total compte 21	34 156 407,41		1 270 112,47		36 627,14		35 426 519,88	58 851,50	35 367 668,38	
238	Avances versées sur commandes d'immobili			30 330,16				30 330,16		30 330,16	
	Sous Total compte 23			30 330,16		30 330,16		30 330,16		30 330,16	
28031	Frais d'études		6 210,75					8 190,00	9 567,72	1 377,72	
	Sous Total compte 2803		6 210,75					8 190,00	9 567,72	1 377,72	
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		123 456,71					4 412,40	127 869,11	127 869,11	
	Sous Total compte 280		129 667,46					7 769,37	137 436,83	129 246,83	
28121	Plantations d'arbres et d'arbuscules		8 451,56					589,43	9 040,99	9 040,99	
28128	Autres agencements et aménagements		27 007,82					29 752,58	56 760,40	56 760,40	
	Sous Total compte 2812		35 459,38			30 342,01		65 801,39	65 801,39	65 801,39	
281311	Bâtiments administratifs		7 541,04					3 764,80	11 305,84	11 305,84	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281312	Bâtiments scolaires		36 043,25				15 827,23		51 870,48		51 870,48
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux		449,50				500,99		950,49		950,49
281318	Autres bâtiments publics		23 834,75				65 425,72		89 260,47		89 260,47
	Sous Total compte 28131		67 868,54				85 518,74		153 387,28		153 387,28
281351	Bâtiments publics		25 214,61		4 043,39		16 514,78		45 772,78		45 772,78
281352	Bâtiments privés		380,64		-4 043,39		6 821,39	1 808,64	3 158,64	1 808,64	1 350,00
	Sous Total compte 28135		25 595,25				23 336,17	1 808,64	48 931,42		47 122,78
	Sous Total compte 2813		93 463,79				108 854,91	1 808,64	202 318,70		200 510,06
28151	Réseaux de voirie		189,93				388,50		578,43		578,43
28152	Installations de voirie		5 367,60				671,40		6 039,00		6 039,00
281538	Autres réseaux		1 148,00				2 374,25		3 522,25		3 522,25
	Sous Total compte 28153		1 148,00				2 374,25		3 522,25		3 522,25
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		584,82				292,41		877,23		877,23
	Sous Total compte 281573		584,82				292,41		877,23		877,23
	Sous Total compte 28157		584,82				292,41		877,23		877,23
28158	Autres installations, matériel et outill		80 433,04				19 177,32		99 610,36		99 610,36
	Sous Total compte 2815		87 723,39				22 903,88		110 627,27		110 627,27
281758	Autres installations, matériel et outill		888,00						888,00		888,00
	Sous Total compte 28175		888,00						888,00		888,00
2817828	Autres matériels de transport		91,94						91,94		91,94
	Sous Total compte 281782		91,94						91,94		91,94
	Sous Total compte 28178		91,94						91,94		91,94

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession			420 497,18	434 773,07			420 497,18	434 773,07		14 275,89
	Sous Total compte 4047		23 850,15	445 792,49	440 680,85			445 792,49	464 531,00		18 738,51
	Sous Total compte 404		181 304,56	2 364 286,30	2 214 600,61			2 364 286,30	2 395 905,17		31 618,87
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		161 033,48	161 033,48	33 127,16			161 033,48	194 160,64		33 127,16
	Sous Total compte 40		349 331,72	3 922 128,01	3 692 794,23			3 922 128,01	4 042 125,95		119 997,94
411	Redevables	53 563,61		552 613,64	551 032,21			606 177,25	551 032,21	55 145,04	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	16 596,73		57 778,51	66 966,54			74 375,24	66 966,54	8 008,70	
4161	Créances douteuses	4 793,54		11 820,18	10 259,10			16 613,72	10 259,10	6 354,62	
	Sous Total compte 416	4 793,54		11 820,18	10 259,10			16 613,72	10 259,10	6 354,62	
4181	Redevables - Produits non encore facturés	8 254,00		839,00	8 254,00			9 093,00	8 254,00	839,00	
	Sous Total compte 418	8 254,00		839,00	8 254,00			9 093,00	8 254,00	839,00	
	Sous Total compte 41	83 207,88		623 051,33	635 911,85			706 259,21	635 911,85	70 347,36	
421	Personnel - Rémunérations dues			1 523 022,41	1 523 022,41			1 523 022,41	1 523 022,41		
427	Personnel - Oppositions			127,00	127,00			127,00	127,00		
	Sous Total compte 42			1 523 149,41	1 523 149,41			1 523 149,41	1 523 149,41		
431	Sécurité sociale			710 858,00	710 858,00			710 858,00	710 858,00		
437	Autres organismes sociaux			547 544,94	547 544,94			547 544,94	547 544,94		
4387	Produits à recevoir	34 283,13			34 283,13			34 283,13	34 283,13		
	Sous Total compte 438	34 283,13		34 283,13	34 283,13			34 283,13	34 283,13		
	Sous Total compte 43	34 283,13		1 258 402,94	1 292 686,07			1 292 686,07	1 292 686,07		
4421	Prélèvement à la source - impôt sur le r			32 642,13	32 642,13			32 642,13	32 642,13		
	Sous Total compte 442			32 642,13	32 642,13			32 642,13	32 642,13		

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44311	Dépenses			83 905,00	83 905,00			83 905,00	83 905,00		
44312	Recettes - Amiable			75 152,85	1 070,32			75 152,85	1 070,32	74 082,53	
	Sous Total compte 4431			159 057,85	84 975,32			159 057,85	84 975,32	74 082,53	
44331	Dépenses			13 706,00	13 706,00			13 706,00	13 706,00		
	Sous Total compte 4433			13 706,00	13 706,00			13 706,00	13 706,00		
44351	Dépenses		87 500,00	119 249,00	31 749,00			119 249,00	119 249,00		
44352	Recettes - Amiable			87 685,00	87 685,00			87 685,00	87 685,00		
	Sous Total compte 4435		87 500,00	206 934,00	119 434,00			206 934,00	206 934,00		
44371	Dépenses		90 000,00	180 000,00	90 000,00			180 000,00	180 000,00		
	Sous Total compte 4437		90 000,00	180 000,00	90 000,00			180 000,00	180 000,00		
44381	Dépenses			1 754,26	1 754,26			1 754,26	1 754,26		
	Sous Total compte 4438			1 754,26	1 754,26			1 754,26	1 754,26		
447	Sous Total compte 443		177 500,00	561 452,11	309 869,58			561 452,11	487 369,58	74 082,53	
	Autres impôts, taxes et versements assim			60 047,96	60 047,96			60 047,96	60 047,96		
	Sous Total compte 44		177 500,00	654 142,20	402 559,67			654 142,20	580 059,67	74 082,53	
4511	Compte de rattachement avec... (à subdiv	39 666,46		100 750,92	194 042,25			140 417,38	194 042,25		53 624,87
	Sous Total compte 451	39 666,46		100 750,92	194 042,25			140 417,38	194 042,25		53 624,87
	Sous Total compte 45	39 666,46		100 750,92	194 042,25			140 417,38	194 042,25		53 624,87
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			4 100,00	4 100,00			4 100,00	4 100,00		
	Sous Total compte 462			4 100,00	4 100,00			4 100,00	4 100,00		
466	Excédents de versement		136,76	821,59	687,13			821,59	823,89		2,30
46711	Autres comptes créditeurs		2 783,53	1 613 509,47	1 611 085,95			1 613 509,47	1 613 869,48		360,01

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4671		2 783,53	1 613 509,47	1 611 085,95		1 613 869,48	1 613 509,47	1 613 869,48		360,01
46721	Débiteurs divers - Amiable	22 783,23		261 982,19	263 198,65		263 198,65	284 765,42	263 198,65	21 566,77	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	22 708,67		17 827,91	11 104,35		11 104,35	40 536,58	11 104,35	29 432,23	
	Sous Total compte 4672	45 491,90		279 810,10	274 303,00		274 303,00	325 302,00	274 303,00	50 999,00	
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece			330,00	330,00		330,00	330,00	330,00		
	Sous Total compte 4675			330,00	330,00		330,00	330,00	330,00		
4678	Déficits sur opérations de gestion			83,00	83,00		83,00	83,00	83,00		
	Sous Total compte 467	45 491,90	2 783,53	1 893 732,57	1 885 801,95		1 888 585,48	1 939 224,47	1 888 585,48	50 638,99	160,62
4686	Charges à payer				160,62		160,62				160,62
4687	Produits à recevoir			4 910,75				4 910,75		4 910,75	
	Sous Total compte 468			4 910,75	160,62		160,62	4 910,75	160,62	4 750,13	
	Sous Total compte 46	45 491,90	2 920,29	1 903 564,91	1 890 749,70		1 893 669,99	1 949 056,81	1 893 669,99	55 386,82	
4711	Versements des régisseurs		15 137,95	61 876,22	46 738,27		61 876,22	61 876,22	61 876,22		
4712	Virements réimputés			439,13	439,13		439,13	439,13	439,13		
47131	Versements sur contributions directes			3 474 831,00	3 474 831,00		3 474 831,00	3 474 831,00	3 474 831,00		
47132	Versements sur dotation globale de fonct			129 772,00	129 772,00		129 772,00	129 772,00	129 772,00		
47133	Fonds d'emprunt			1 999 600,00	1 999 600,00		1 999 600,00	1 999 600,00	1 999 600,00		
47134	Subventions			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00		
47138	Autres			2 598 293,89	2 598 293,89		2 598 293,89	2 598 293,89	2 598 293,89		
	Sous Total compte 4713			8 302 496,89	8 302 496,89		8 302 496,89	8 302 496,89	8 302 496,89		
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques			1 526,98	1 527,80		1 527,80	1 526,98	1 527,80		0,82
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			6 106,49	6 106,49		6 106,49	6 106,49	6 106,49		

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47143	Sous Total compte 47141 Flux d'encaissements à réimputer			7 633,47	7 634,29			7 633,47	7 634,29		0,82
				9 294,79	9 294,79			9 294,79	9 294,79		
4718	Sous Total compte 4714 Autres recettes à régulariser		704,50	16 928,26	16 929,08			16 928,26	16 929,08		0,82
				337 480,48	336 775,98			337 480,48	337 480,48		
47211	Sous Total compte 471 Remboursement d'annuités d'emprunt		15 842,45	8 719 220,98	8 703 379,35			8 719 220,98	8 719 221,80		0,82
47218	Autres dépenses			382 731,40	382 731,40			382 731,40	382 731,40		
4722	Sous Total compte 4721 Commissions bancaires en instance de man			1 057 257,28	1 057 257,28			1 057 257,28	1 057 257,28		
				1 439 988,68	1 439 988,68			1 439 988,68	1 439 988,68		
4751	Sous Total compte 472 Redevables sur rôle	2 676,11		380,94	380,94			380,94	380,94		
4757	Produits sur rôle		2 676,11	532 819,76	535 495,87			535 495,87	535 495,87		
				532 914,64	530 238,53			532 914,64	532 914,64		
	Sous Total compte 475	2 676,11	2 676,11	1 065 734,40	1 065 734,40			1 068 410,51	1 068 410,51		
	Sous Total compte 47	2 676,11	18 518,56	11 225 325,00	11 209 483,37			11 228 001,11	11 228 001,93		0,82
4911	Dépréciations des comptes de redevables				56,03				56,03		56,03
	Sous Total compte 491				56,03				56,03		56,03
	Sous Total compte 49				56,03				56,03		56,03
	Total classe 4	205 325,48	548 270,57	21 210 514,72	20 841 432,58			21 415 940,20	21 389 703,15	200 339,64	174 202,59
5113	Titres spéciaux de paiement	488,00		10 094,07	10 072,65			10 582,07	10 072,65	509,42	
51178	Autres valeurs impayées			8 638,79	8 638,79			8 638,79	8 638,79		
	Sous Total compte 5117			8 638,79	8 638,79			8 638,79	8 638,79		
5118	Autres valeurs à l'encaissement			503 991,41	503 991,41			503 991,41	503 991,41		

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
515	Sous Total compte 511	488,00		522 724,27	522 702,85			523 212,27	522 702,85	509,42	
	Compte au Trésor	339 852,53		9 193 774,66	8 739 040,81			9 533 627,19	8 739 040,81	794 586,38	
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées				400 000,00				400 000,00		400 000,00
	Sous Total compte 5193				400 000,00				400 000,00		400 000,00
	Sous Total compte 519				400 000,00				400 000,00		400 000,00
	Sous Total compte 51	340 340,53		9 716 498,93	9 661 743,66			10 056 839,46	9 661 743,66	395 095,80	
5411	Régisseurs d'avances (avances)			549,00	49,00			549,00	49,00	500,00	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)		150,00					150,00		150,00	
	Sous Total compte 541	150,00		549,00	49,00			699,00	49,00	650,00	
	Sous Total compte 54	150,00		549,00	49,00			699,00	49,00	650,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			784 943,18	784 943,18			784 943,18	784 943,18		
584	Encaissement par lecture optique			27 041,95	27 041,95			27 041,95	27 041,95		
586	Opérations financières entre le budget p			3 292,30	3 292,30			3 292,30	3 292,30		
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			327,39	327,39			327,39	327,39		
	Sous Total compte 587			327,39	327,39			327,39	327,39		
588	Autres virements internes			337 268,50	337 268,50			337 268,50	337 268,50		
	Sous Total compte 58			1 152 873,32	1 152 873,32			1 152 873,32	1 152 873,32		
	Total classe 5	340 490,53		10 869 921,25	10 814 665,98			11 210 411,78	10 814 665,98	795 745,80	400 000,00
602231	Fournitures des ateliers de la collectiv					114,84		114,84	114,84		
	Sous Total compte 60223					114,84		114,84	114,84		
	Sous Total compte 6022					114,84		114,84	114,84		

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 602					114,84	114,84	114,84	114,84		
6042	Achats de prestations de services (autre)			400 676,12	63 087,09	400 676,12	63 087,09	400 676,12	63 087,09	337 589,03	337 589,03
	Sous Total compte 604			400 676,12	63 087,09	400 676,12	63 087,09	400 676,12	63 087,09	337 589,03	337 589,03
60611	Eau et assainissement			35 302,70	28 518,99	35 302,70	28 518,99	35 302,70	28 518,99	6 783,71	6 783,71
60612	Énergie - Électricité			234 143,34	7 499,10	234 143,34	7 499,10	234 143,34	7 499,10	226 644,24	226 644,24
	Sous Total compte 6061			269 446,04	36 018,09	269 446,04	36 018,09	269 446,04	36 018,09	233 427,95	233 427,95
60622	Carburants			6 285,47	909,54	6 285,47	909,54	6 285,47	909,54	5 375,93	5 375,93
60623	Alimentation			9 303,49	768,69	9 303,49	768,69	9 303,49	768,69	8 534,80	8 534,80
60628	Autres fournitures non stockées			4 617,86	106,20	4 617,86	106,20	4 617,86	106,20	4 511,66	4 511,66
	Sous Total compte 6062			20 206,82	1 784,43	20 206,82	1 784,43	20 206,82	1 784,43	18 422,39	18 422,39
60631	Fournitures d'entretien			17 266,89	916,75	17 266,89	916,75	17 266,89	916,75	16 350,14	16 350,14
60632	Fournitures de petit équipement			31 001,60	2 049,38	31 001,60	2 049,38	31 001,60	2 049,38	28 952,22	28 952,22
60633	Fournitures de voirie			627,63	519,77	627,63	519,77	627,63	519,77	107,86	107,86
60636	Habillage et Vêtements de travail			1 737,45		1 737,45		1 737,45		1 737,45	1 737,45
	Sous Total compte 6063			50 633,57	3 485,90	50 633,57	3 485,90	50 633,57	3 485,90	47 147,67	47 147,67
6064	Fournitures administratives			8 421,69	224,28	8 421,69	224,28	8 421,69	224,28	8 197,41	8 197,41
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth)			1 408,94		1 408,94		1 408,94		1 408,94	1 408,94
6067	Fournitures scolaires			15 014,48	99,94	15 014,48	99,94	15 014,48	99,94	14 914,54	14 914,54
	Sous Total compte 606			365 131,54	41 612,64	365 131,54	41 612,64	365 131,54	41 612,64	323 518,90	323 518,90
	Sous Total compte 60			765 922,50	104 814,57	765 922,50	104 814,57	765 922,50	104 814,57	661 107,93	661 107,93
611	Contrats de prestations de services			179 862,62	32 059,10	179 862,62	32 059,10	179 862,62	32 059,10	147 803,52	147 803,52
61228	Autres			67 736,17		67 736,17		67 736,17		67 736,17	67 736,17

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6122					67 736,17			67 736,17		67 736,17
	Sous Total compte 612					67 736,17			67 736,17		67 736,17
61351	Matériel roulant					561,60			561,60		561,60
61358	Autres					1 276,25			1 276,25		1 276,25
	Sous Total compte 6135					1 837,85			1 837,85		1 837,85
	Sous Total compte 613					1 837,85			1 837,85		1 837,85
61521	Terrains					20 049,30	6 724,71		20 049,30	6 724,71	13 324,59
615221	Bâtiments publics					52 217,19	19 690,04		52 217,19	19 690,04	32 527,15
615228	Autres bâtiments					242,00			242,00		242,00
	Sous Total compte 61522					52 459,19	19 690,04		52 459,19	19 690,04	32 769,15
	Sous Total compte 6152					72 508,49	26 414,75		72 508,49	26 414,75	46 093,74
61551	Matériel roulant					4 619,97			4 619,97		4 619,97
61558	Autres biens mobiliers					3 390,62			3 390,62		3 390,62
	Sous Total compte 6155					8 010,59			8 010,59		8 010,59
6156	Maintenance					106 271,21	12 083,26		106 271,21	12 083,26	94 187,95
	Sous Total compte 615					186 790,29	38 498,01		186 790,29	38 498,01	148 292,28
6161	Multirisques					29 310,39			29 310,39		29 310,39
6168	Autres					8 794,96	457,97		8 794,96	457,97	8 336,99
	Sous Total compte 616					38 105,35	457,97		38 105,35	457,97	37 647,38
617	Études et recherches					30,00			30,00		30,00
6182	Documentation générale et technique					1 906,26			1 906,26		1 906,26
6184	Versements à des organismes de formation					4 965,00	3 700,00		4 965,00	3 700,00	1 265,00

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6188	Autres frais divers			1 064,40		1 064,40		1 064,40		1 064,40	
	Sous Total compte 618			7 935,66		7 935,66		7 935,66		4 235,66	
	Sous Total compte 61			482 297,94		482 297,94		482 297,94		407 582,86	
6218	Autre personnel extérieur			65 921,18		65 921,18		65 921,18		41 684,31	
	Sous Total compte 621			65 921,18		65 921,18		65 921,18		41 684,31	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux			112,00		112,00		112,00		112,00	
62268	Autres honoraires, conseils...			28 561,00		28 561,00		28 561,00		25 644,00	
	Sous Total compte 6226			28 673,00		28 673,00		28 673,00		25 756,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux			32,47		32,47		32,47		32,47	
6228	Divers			6 730,00		6 730,00		6 730,00		6 730,00	
	Sous Total compte 622			35 435,47		35 435,47		35 435,47		32 518,47	
6231	Annonces et insertions			504,76		504,76		504,76		504,76	
6232	Fêtes et cérémonies			41 089,60		41 089,60		41 089,60		39 785,15	
6234	Réceptions			7 485,29		7 485,29		7 485,29		7 242,05	
6236	Catalogues et imprimés			6 469,00		6 469,00		6 469,00		6 469,00	
6237	Publications			20 418,36		20 418,36		20 418,36		18 449,36	
	Sous Total compte 623			75 967,01		75 967,01		75 967,01		72 450,32	
6245	Transports de personnes extérieures à la			9 406,86		9 406,86		9 406,86		9 132,85	
6247	Transports collectifs du personnel			180,00		180,00		180,00		180,00	
	Sous Total compte 624			9 586,86		9 586,86		9 586,86		9 312,85	
6251	Voyages, déplacements et missions			524,68		524,68		524,68		524,68	
	Sous Total compte 625			524,68		524,68		524,68		524,68	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6261	Frais d'affranchissement					9 888,86	701,57	9 888,86	701,57	9 187,29	
6262	Frais de télécommunications					24 787,26		24 787,26		24 787,26	
	Sous Total compte 626					34 676,12	701,57	34 676,12	701,57	33 974,55	
627	Services bancaires et assimilés.					2 148,98	14,58	2 148,98	14,58	2 134,40	
6281	Concours divers (cotisations...)					2 586,13	190,00	2 586,13	190,00	2 396,13	
6282	Frais de gardiennage					1 989,00		1 989,00		1 989,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux					57 408,60	3 979,90	57 408,60	3 979,90	53 428,70	
6284	Redevance pour services rendus					11 088,00		11 088,00		11 088,00	
62876	Au GFP de rattachement					31 749,00		31 749,00		31 749,00	
	Sous Total compte 6287					31 749,00		31 749,00		31 749,00	
6288	Autres					18 328,77		18 328,77		18 328,77	
	Sous Total compte 628					123 149,50	4 169,90	123 149,50	4 169,90	118 979,60	
	Sous Total compte 62					347 409,80	35 830,62	347 409,80	35 830,62	311 579,18	
6331	Versement mobilité					31 967,88		31 967,88		31 967,88	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					7 990,39		7 990,39		7 990,39	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					46 332,26		46 332,26		46 332,26	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					4 794,27		4 794,27		4 794,27	
	Sous Total compte 633					91 084,80		91 084,80		91 084,80	
63512	Taxes foncières					28 143,81		28 143,81		28 143,81	
	Sous Total compte 6351					28 143,81		28 143,81		28 143,81	
	Sous Total compte 635					28 143,81		28 143,81		28 143,81	
6378	Autres impôts, taxes et versements assim					1 612,04		1 612,04		1 612,04	

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 637					1 612,04				1 612,04	
	Sous Total compte 63					120 840,65				120 840,65	
64111	Rémunération principale					814 295,16				814 295,16	
64112	Supplément familial de traitement et ind					24 340,34				24 340,34	
64118	Autres indemnités.					224 376,35				224 376,35	
	Sous Total compte 6411					1 063 011,85				1 063 011,85	
64131	Rémunérations					720 253,75				720 253,75	
64138	Primes et autres indemnités					101 453,07				101 453,07	
	Sous Total compte 6413					821 706,82				821 706,82	
6417	Rémunérations des apprentis					12 084,34				12 084,34	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers							129 739,38			129 739,38
	Sous Total compte 641					1 896 803,01		129 739,38		1 767 063,63	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					368 823,46				368 823,46	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					320 876,66				320 876,66	
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C					33 014,24				33 014,24	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					99 273,20				99 273,20	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentis					194,01				194,01	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S							4 465,00			4 465,00
	Sous Total compte 645					822 181,57		4 465,00		817 716,57	
6475	Médecine du travail, pharmacie					436,00				436,00	
6478	Autres charges sociales diverses					55 081,70				55 081,70	

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
6479	Remboursements sur autres charges social					26 374,00		26 374,00				26 374,00
	Sous Total compte 647					26 374,00		26 374,00				26 374,00
6488	Autres			20 761,09		20 761,09		20 761,09				20 761,09
	Sous Total compte 648			20 761,09		20 761,09		20 761,09				20 761,09
	Sous Total compte 64			2 795 263,37		160 578,38		160 578,38				2 634 684,99
65132	Prix			2 546,00		950,00		950,00				1 596,00
	Sous Total compte 6513			2 546,00		950,00		950,00				1 596,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat			100,00				100,00				100,00
	Sous Total compte 651			2 646,00		950,00		2 646,00				1 696,00
65311	Indemnités de fonction			93 605,21				93 605,21				93 605,21
65313	Cotisations de retraite			5 961,40				5 961,40				5 961,40
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p			10 332,00				10 332,00				10 332,00
65316	Frais de représentation du maire			1 642,21				1 642,21				1 642,21
653172	Cotisations au fonds de financement de l			54,26				54,26				54,26
	Sous Total compte 65317			54,26		54,26		54,26				54,26
	Sous Total compte 6531			111 595,08		111 595,08		111 595,08				111 595,08
65331	Indemnités de fonction			744,80				744,80				744,80
65335	Frais de formation			652,72				652,72				652,72
	Sous Total compte 6533			1 397,52		1 397,52		1 397,52				1 397,52
	Sous Total compte 653			112 992,60		112 992,60		112 992,60				112 992,60
6541	Créances admises en non-valeur			327,39				327,39				327,39
	Sous Total compte 654			327,39		327,39		327,39				327,39

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6558	Autres contributions obligatoires					8 381,89		8 381,89		8 381,89	
	Sous Total compte 655					8 381,89		8 381,89		8 381,89	
6568	Autres participations					2 494,00		2 494,00		2 494,00	
	Sous Total compte 656					2 494,00		2 494,00		2 494,00	
657363	CCAS/CIAS					90 000,00		90 000,00		90 000,00	
	Sous Total compte 65736					90 000,00		90 000,00		90 000,00	
	Sous Total compte 6573					90 000,00		90 000,00		90 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé					266 029,00		266 029,00		266 029,00	
	Sous Total compte 6574					266 029,00		266 029,00		266 029,00	
	Sous Total compte 657					356 029,00		356 029,00		356 029,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					34 314,05	2 823,02	34 314,05	2 823,02	31 491,03	
65818	Autres					6 085,40		6 085,40		6 085,40	
	Sous Total compte 6581					40 399,45	2 823,02	40 399,45	2 823,02	37 576,43	
65883	Déficits sur opérations de gestion					12 190,00		12 190,00		12 190,00	
65888	Autres					3 324,09		3 324,09		3 324,09	
	Sous Total compte 6588					15 514,09		15 514,09		15 514,09	
	Sous Total compte 658					55 913,54	2 823,02	55 913,54	2 823,02	53 090,52	
	Sous Total compte 65					538 784,42	3 773,02	538 784,42	3 773,02	535 011,40	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					183 917,16		183 917,16		183 917,16	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					44 049,68	95 215,10	44 049,68	95 215,10		51 165,42
	Sous Total compte 6611					227 966,84	95 215,10	227 966,84	95 215,10	132 751,74	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôt					160,62		160,62		160,62	

III -- ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 661					228 127,46	95 215,10	228 127,46	95 215,10	132 912,36	132 912,36
	Sous Total compte 66					228 127,46	95 215,10	228 127,46	95 215,10	132 912,36	132 912,36
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					1 250,00		1 250,00		1 250,00	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					19 549,71		19 549,71		19 549,71	
6761	Différences sur réalisations (positives)					432 211,20		432 211,20		432 211,20	
	Sous Total compte 676					432 211,20		432 211,20		432 211,20	
	Sous Total compte 67					453 010,91		453 010,91		453 010,91	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					289 038,59	1 808,64	289 038,59	1 808,64	287 229,95	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c					56,03		56,03		56,03	
	Sous Total compte 681					289 094,62	1 808,64	289 094,62	1 808,64	287 285,98	
	Sous Total compte 68					289 094,62	1 808,64	289 094,62	1 808,64	287 285,98	
	Total classe 6					6 020 751,67	476 735,41	6 020 751,67	476 735,41	5 755 760,06	211 743,80
70311	Concession dans les cimetières (produit)						17 880,00		17 880,00		17 880,00
	Sous Total compte 7031						17 880,00		17 880,00		17 880,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public						1 478,00		1 478,00		1 478,00
	Sous Total compte 7032						1 478,00		1 478,00		1 478,00
	Sous Total compte 703						19 358,00		19 358,00		19 358,00
7062	Redevances et droits des services à cara					8 254,00	60 504,00	8 254,00	60 504,00		52 250,00
7067	Redevances et droits des services périsic						530 325,68		530 325,68		530 325,68
	Sous Total compte 706					8 254,00	590 829,68	8 254,00	590 829,68		582 575,68
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)						1 072,00		1 072,00		1 072,00

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70871	par la collectivité de rattachement					3 780,00		3 780,00			3 780,00
	Sous Total compte 7087					3 780,00		3 780,00			3 780,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abo)					1 108,00		1 108,00			1 108,00
	Sous Total compte 708					5 960,00		5 960,00			5 960,00
	Sous Total compte 70					616 147,68	8 254,00	616 147,68	8 254,00		607 893,68
73111	Impôts directs locaux					3 486 838,00		3 486 838,00			3 486 838,00
73118	Autres contributions directes					5 427,00		5 427,00			5 427,00
	Sous Total compte 7311					3 492 265,00		3 492 265,00			3 492 265,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits					341 625,00		341 625,00			341 625,00
	Sous Total compte 7312					341 625,00		341 625,00			341 625,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques					16 175,00		16 175,00			16 175,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères					1 156,32		1 156,32			1 156,32
	Sous Total compte 7313					17 331,32		17 331,32			17 331,32
73141	Accise sur l'électricité					114 458,44		114 458,44			114 458,44
	Sous Total compte 7314					114 458,44		114 458,44			114 458,44
73154	Droits de place					4 246,94		4 246,94			4 246,94
	Sous Total compte 7315					4 246,94		4 246,94			4 246,94
	Sous Total compte 731					3 969 926,70		3 969 926,70			3 969 926,70
73212	Dotation de solidarité communautaire					167 809,00		167 809,00			167 809,00
	Sous Total compte 7321					167 809,00		167 809,00			167 809,00
73221	FNGIR					34 639,00		34 639,00			34 639,00
	Sous Total compte 7322					34 639,00		34 639,00			34 639,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
739116	Sous Total compte 732 Prélèvements au titre de l'article 55 de					251 965,50	202 448,00	251 965,50	202 448,00	251 965,50	202 448,00
	Sous Total compte 73911					251 965,50		251 965,50		251 965,50	
	Sous Total compte 7391					251 965,50		251 965,50		251 965,50	
739211	Attribution de compensation					488 693,00		488 693,00		488 693,00	
739218	Autres prélèvements pour reversements de					5 615,00		5 615,00		5 615,00	
	Sous Total compte 73921					494 308,00	5 615,00	494 308,00	5 615,00	488 693,00	
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm					85 303,00		85 303,00		85 303,00	
	Sous Total compte 739222					85 303,00		85 303,00		85 303,00	
	Sous Total compte 73922					85 303,00		85 303,00		85 303,00	
	Sous Total compte 7392					579 611,00	5 615,00	579 611,00	5 615,00	573 996,00	
	Sous Total compte 739					831 576,50	5 615,00	831 576,50	5 615,00	825 961,50	
	Sous Total compte 73					831 576,50	4 177 989,70	831 576,50	4 177 989,70	3 346 413,20	
74111	Dotation forfaitaire des communes						62 675,00		62 675,00		62 675,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des						66 934,00		66 934,00		66 934,00
	Sous Total compte 74112						66 934,00		66 934,00		66 934,00
	Sous Total compte 7411						129 609,00		129 609,00		129 609,00
	Sous Total compte 741						129 609,00		129 609,00		129 609,00
742	Dotations aux élus locaux						163,00		163,00		163,00
744	FCTVA						10 856,00		10 856,00		10 856,00
74611	DGD						67 635,00		67 635,00		67 635,00
	Sous Total compte 7461						67 635,00		67 635,00		67 635,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74718	Sous Total compte 746 Autres					67 635,00		67 635,00			67 635,00
	Sous Total compte 7471					611 250,86		611 250,86			611 250,86
7476	Sécurité sociale et organismes mutualist					611 250,86		611 250,86			611 250,86
	Sous Total compte 747			34 283,13		34 283,13		34 283,13	34 283,13		
748312	D.C.R.T.P.			34 283,13		645 533,99		645 533,99	34 283,13		611 250,86
	Sous Total compte 74831			4 668,00		4 668,00		4 668,00	4 668,00		
74833	État - Compensation au titre des exonéra			4 668,00		6 605,00		6 605,00	4 668,00		6 605,00
7484	Sous Total compte 7483			4 668,00		11 273,00		11 273,00	4 668,00		6 605,00
	Dotation de recensement					8 088,00		8 088,00			8 088,00
74888	Autres					20 328,13		20 328,13			20 328,13
	Sous Total compte 7488					20 328,13		20 328,13			20 328,13
	Sous Total compte 748			4 668,00		39 689,13		39 689,13	4 668,00		35 021,13
	Sous Total compte 74			38 951,13		893 486,12		893 486,12	38 951,13		854 534,99
752	Revenus des immeubles			444,00		140 228,58		140 228,58	444,00		139 784,58
756	Libéralités reçues					86,00		86,00			86,00
75883	Excédents sur opérations de gestion					11 773,89		11 773,89			11 773,89
75888	Autres			1 438,49		13 980,43		13 980,43	1 438,49		12 541,94
	Sous Total compte 7588			1 438,49		25 754,32		25 754,32	1 438,49		24 315,83
	Sous Total compte 758			1 438,49		25 754,32		25 754,32	1 438,49		24 315,83
	Sous Total compte 75			1 882,49		166 068,90		166 068,90	1 882,49		164 186,41
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur					17 980,22		17 980,22			17 980,22

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
775	Produits des cessions d'immobilisations					444 049,15		444 049,15			444 049,15
7761	Différences sur réalisations (négatives)					7 711,76		7 711,76			7 711,76
	Sous Total compte 776					7 711,76		7 711,76			7 711,76
777	Recettes et quote-part des subventions d					4 293,12		4 293,12			4 293,12
	Sous Total compte 77					474 034,25		474 034,25			474 034,25
	Total classe 7					880 664,12		6 327 726,65	880 664,12		6 273 024,03
	Total général	35 056 110,51	35 056 110,51	32 369 897,91	31 894 395,08	9 804 607,64	10 280 110,47	77 230 616,06	77 230 616,06	43 161 793,11	43 161 793,11

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le 16.04.26
ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_29-BF

Date d'édition : 24/03/2026

Comptable(s)

Mme Véronique CHAMBON-RICHERME

du 01/01/2025

Ayant exercé au cours de la gestion

au 24/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A , le

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le



Ville de

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le 16.4.26
ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_30-BF

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 8 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Olivier ARAUJO, Maire de Charly.

<p><u>Nombre de membres en exercice selon l'Article L 2121-2 du Code Général des Collectivités territoriales : 27</u></p> <p><u>Nombre de présents : 21</u></p> <p><u>Nombre de votants : 27</u></p> <p><u>Secrétaire de séance : Marc DEGRANGE</u></p>	<p><u>Présents</u> : ARAUJO Olivier, DEGRANGE Marc, GAUDRY Marie-Laure, ANDALORO Gaëtan, GUERRIERI Marie-Claude, DUCHARNE Thierry, FARON Emilie, LAIGLE Pierre, CHAVANET Carole, DA SILVA OLIVEIRA Fernando, FOREST Karine, CINCOTTA Francis, MASSON Denise, KROUK Youcef, DELON Christine, VIOLY Stéphane, FAYOLLE Florence, VELLA Franck, JULLIARD Raymonde, GAGUIN Ludovic, SCHAHL Assia</p> <p><u>Absents ayant donné pouvoir</u> : MISSONNIER Angélique pouvoir à GAUDRY Marie Laure, PAGES Roland pouvoir à DEGRANGE Marc, MULLER Anne pouvoir à FARON Emilie, GARNIER Aymeric pouvoir à ANDALORO Gaëtan, DODAJ Orieta pouvoir à LAIGLE Pierre, NANCEY Tristan pouvoir à DA SILVA OLIVEIRA Fernando</p> <p><u>Absents non excusés</u> :</p>
---	---

2026 DEL 30 Affectation définitive du résultat excédentaire 2025

Rapporteur : Olivier ARAUJO

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L2311-5, R2311-11 et R2312-12 du code général des collectivités territoriales édictant les règles de l'affectation des résultats ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération municipale n°2026_DEL_29 du 08 avril 2026 adoptant le compte financier unique pour 2025 ;

Le rapporteur expose les faits suivants :

L'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales prévoit que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif ou, concernant la commune de Charly, l'adoption du compte financier unique.

Conformément aux articles R2311-11 et R2312-12 du code général des collectivités territoriales, le résultat de fonctionnement est affecté de la manière suivante :

- En priorité, en réserve pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement apparu à la clôture de l'exercice précédent ;
- Pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté ou en dotation complémentaire en réserve.

Le besoin de financement de la section d'investissement est constitué de son solde d'exécution corrigé des restes à réaliser.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le 16.04.26

ID : 069-216900464-20260408-2026_DEL_30-BF

Le compte financier unique 2025 ne fait ressortir aucun besoin de financement de la section d'investissement, le solde des restes à réaliser étant supérieur au déficit de la section arrêtée :

	CFU 2025
Recettes d'investissement (A)	3 431 076.34 €
Dépenses d'investissement (B)	2 858 619.78 €
Résultat propre à l'exercice 2025 (C = A - B)	572 456.56 €
Résultat d'investissement N-1 reporté (D)	- 442 373.82€
Résultat global d'investissement 2025 (E = C + D) compte 001	130 082.74€

Restes à réaliser 2025 recettes (F)	0€
Restes à réaliser 2024 dépenses (G)	131 117.39 €
Solde des restes à réaliser 2025 (H = F - G)	- 131 117.39 €

Par conséquent, le Conseil municipal a la faculté d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement 2025, arrêté à 247 750.43 euros en excédent de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement compte 002).

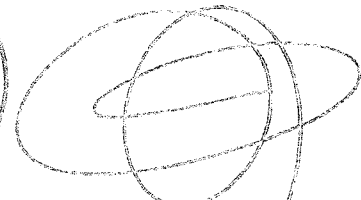
Il est proposé de l'affecter en totalité en excédent de fonctionnement reporté compte 002.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

-D'AFFECTER le résultat excédentaire de fonctionnement 2025 de 247 750.43 euros en totalité au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

AINSI DELIBERE

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Marc DEGRANGE
Secrétaire de séance

Olivier ARAUJO,
Maire de CHARLY

Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le _____ et affiché le ;
Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi,
par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la plus tardive des deux
dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours
contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

N°2026_DEL_30